

<b>Requesting Organization :</b>	United Nations Children's Fund		
<b>Allocation Type :</b>	Allocation Standard 1		
<b>Primary Cluster</b>	<b>Sub Cluster</b>	<b>Percentage</b>	
Education		100.00	
		<b>100</b>	
<b>Project Title :</b>	Assurer à des enfants en rupture scolaire, filles et garçons, de 3 à 17 ans avec une attention particulière sur les filles, l'accès à des opportunités d'éducation d'urgence de qualité dans un environnement d'apprentissage sûr et protecteur dans les sites de déplacés et les enclaves de Ouaka, Haute Kotto et Nana Gribizi.		
<b>Allocation Type Category :</b>			
<b>OPS Details</b>			
<b>Project Code :</b>		<b>Fund Project Code :</b>	CAR-17/HCF10/AS1/EDU/UN/6115
<b>Cluster :</b>		<b>Project Budget in US\$ :</b>	600,000.36
<b>Planned project duration :</b>	9 months	<b>Priority:</b>	
<b>Planned Start Date :</b>	01/07/2017	<b>Planned End Date :</b>	31/03/2018
<b>Actual Start Date:</b>	01/07/2017	<b>Actual End Date:</b>	31/03/2018

**Project Summary :**

Les secteurs sociaux dont l'éducation continuent de payer un lourd tribut de la crise que connaît la République Centrafricaine depuis décembre 2013. Bien que le pays connaisse des améliorations au plan sécuritaire depuis la prise de service de la Force Internationale qui a facilité l'organisation des élections présidentielles en 2016, des groupes armés continuent de s'affronter à l'intérieur du pays occasionnant de nombreux déplacements de population. Selon OIM, au premier trimestre de l'année 2017, le pays a enregistré plus de 402000 personnes déplacées parmi lesquelles 100000 nouvelles personnes parmi lesquelles, au moins 41% sont des enfants d'âge préscolaire et scolaire, qui par ce fait se retrouvent en situation de rupture scolaire et de précarité du point de la vue de leur protection. Plus de 32000 de ces enfants sont dans les préfectures de la Nana Gribizi, Haute Kotto et de la Ouaka sur les sites de déplacés dont plus 11500 nouveaux déplacés à PK 3 et Borno (Bria) et dans les villages d'accueil avec des difficultés d'intégration dans les écoles ouvertes faute d'insuffisance d'infrastructures scolaires (plus de 200 élèves/maitre parent non rémunéré).

Pour contribuer à la protection des enfants dans les zones de déplacement et de relocalisation, l'UNICEF s'engage à assurer à au moins 12 000 enfants de 3 à 17 ans spécialement les filles en situation de rupture scolaire du fait de la crise, des opportunités d'apprentissage de qualité dans un environnement sécurisé, sain et protecteur à travers i) l'encadrement préscolaire pour les enfants de 3-5 ans, ii) les enseignements d'urgence du Fondamental 1 (F1) pour ceux âgés de 6 à 13 ans et iii) l'appui à la réinsertion sociale et professionnelle des enfants sur- âgés (14- 17 ans), filles et garçons, ex associés aux forces et groupes armés (EAFGA) démobilisés à travers une prise en charge éducative. La qualité des apprentissages sera assurée par le MENSRS avec la formation des maîtres parents en pédagogie de base axée sur le programme des enseignements en situations d'urgence et un suivi pédagogique par les experts pédagogues. Ces maitres parents seront aussi formés en appui psychosocial ; ce qui leur permettra un meilleur encadrement des enfants ainsi qu'une meilleure prise en main des problématiques de protection.

La participation communautaire se fera avec le travail conjoint des comités locaux d'éducation et des Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfance (RECOPE) qui adresseront les problématiques d'éducation et de protection.

Le projet sera mis en œuvre dans les préfectures de la Nana Gribizi, de la Ouaka et de l'Ouham avec les sous-préfectures suivantes :

- Nana Gribizi: Kaga Bandoro
- Ouaka: Bambari, Bakala, Ippy, Grimari.
- Haute Kotto : Bria

Les activités qui seront exécutées sont celles préalablement définies par le Cluster en sa stratégie pour ce financement et se résume en :

- l'aménagement d'Espaces Temporaires d'Apprentissage et de Protection de l'Enfance (ETAPES) incluant des Espaces Amis d'Enfants (EAEs)
- la formation des maitres parents 1) en pédagogie de base et 2) en appui psychosocial et éducation à la paix
- la distribution de kits scolaires et kits pédagogiques ;
- la mise en place et/ou renforcement de mécanisme d'alerte précoce
- l'identification et prise en charge des enfants affectés par la crise en tenant compte de leur vulnérabilité incluant le référencement aux services et/ou organisations compétentes en la matière ;
- l'évaluation conjointe rapide des besoins d'éducation.

La mise en œuvre de ces activités sera l'occasion d'une interaction favorisant la cohésion sociale, la tolérance, l'esprit d'équipe, de consolidation de la paix et de cohésion sociale entre les enfants y participant, les parents membres des comités d'éducation et des RECOPE et les communautés.

**Direct beneficiaries :**

Men	Women	Boys	Girls	Total
140	93	5,520	6,480	12,233

**Other Beneficiaries :**

Beneficiary name	Men	Women	Boys	Girls	Total
Internally Displaced People	105	70	3,772	4,428	8,375
Host Communities	35	23	920	1,080	2,058
Other	0	0	828	972	1,800

**Indirect Beneficiaries :**

- Tous les enfants dans les sites des déplacés qui auront accès aux activités ludiques, récréatives, sportives dans les espaces ETAPES et EAE ;
- Les parents et les comités locaux qui seront impliqués dans les suivis des activités éducatives et pour la sensibilisation sur l'importance de l'éducation les risques d'occupation des écoles et la protection des ETAPES et le VBG etc ;

**Catchment Population:**

Les enfants déplacés et des communautés hôtes affectés par les crises en RCA

**Link with allocation strategy :**

Le présent projet vise à mettre à la disposition des enfants en rupture scolaire, filles et garçons, d'âge préscolaire et scolaire, des opportunités d'apprentissage adaptées à leurs besoins dans les zones de nouvelles urgences et les localités d'urgences continues comme recommandé par la stratégie de cette allocation.

En lien avec la stratégie du Cluster et de l'allocation, ce projet assurera « (i) la disponibilité de services éducatifs et d'appui psychosocial aux enfants déplacés dans les sites et les familles hôtes, aux retournés ainsi qu'aux victimes de traumatismes et/ou de toute autre sorte d'abus ; (ii) l'augmentation du taux de scolarisation des enfants déplacés et retournés ; (iii) une attention particulière aux sites de déplacement et aux zones de retours où il y a une absence ou une insuffisance manifeste d'infrastructures éducatifs et d'enseignants ; (iv) l'éducation à la paix et la coexistence pacifique ; (v) le renforcement de la réponse communautaire de protection à travers la mise en place d'espaces d'apprentissage sains et sécurisés, la formation et la sensibilisation des enseignants et des parents pour réduire les barrières d'accès à l'éducation, etc ».

Aussi en appui au MENSRS avec la contribution de ses partenaires de mise en œuvre, l'UNICEF contribuera avec sa stratégie de réponse à l'urgence à mettre en place des ETAPES dans le milieu de déplacement pour une réponse immédiate à la rupture scolaire que connaissent les enfants affectés dans le concept de rapprocher l'éducation des enfants et leur assurer en cela une protection physique et psychologique aux regards des dangers qui les environnent comme le recrutement ou le retour dans les groupes armés ou autres groupes criminels, les risques d'exploitation divers dont l'exploitation sexuelle notamment pour les filles. La mise en place de ces ETAPES s'accompagne d'EAE pour un appui psychosocial plus adéquat et l'acquisition de compétences de vie courante à travers la formation des enseignants et autres encadreurs dans ces problématiques d'urgence.

Ainsi avec cette intervention, les enfants, filles et garçons, acquièrent des compétences de vie courante et développent des mécanismes de survie et de résilience avec l'appui des communautés déplacées et hôtes à travers les comités locaux d'éducation et les Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfance (RECOPE). Cela se traduit par des connaissances portant sur la lecture, le calcul et l'écriture mais surtout des comportements de promotion à l'hygiène, de prévention des maladies et autres pandémies et épidémies telles que le VIH/Sida, cholera et Ebola, d'accès aux soins et à la distribution de vivres et non vivres, comment se protéger contre les abus sexuels et que faire si on en est victime, quelles attitudes avoir face aux engins non explosés et autres problèmes de protection... En définitive, l'accès au service éducatif d'urgence permettra aux enfants affectés de se prémunir contre les dangers présents et potentiels et aussi d'accroître le sentiment de normalité qui leur permet de développer leur capacité de résilience. L'éducation en urgence tout en étant un mécanisme de protection de l'enfance, contribue à bâtir le futur malgré la situation de désolation vécue.

#### **Sub-Grants to Implementing Partners :**

Partner Name	Partner Type	Budget in US\$
ECAC	(Non) National NGO	167,103.00
IDEAL	(Non) National NGO	182,528.00
Yamacuir	(Non) National NGO	61,700.00
Ministere de l'Education Nationale	Others	10,000.00
		<b>421,331.00</b>

#### **Other funding secured for the same project (to date) :**

Other Funding Source	Other Funding Amount
UNICEF	122,531.00
	<b>122,531.00</b>

#### **Organization focal point :**

Name	Title	Email	Phone
Celeste Staley	Chef Education	cstaley@unicef.org	+236 70550213
Aliou Maiga	Chef Protection de l'Enfance	almaiga@unicef.org	+236 70551203
Gilberte Amari	Specialiste Education en Urgence et Transition	gamari@unicef.org	+236 70009725

#### **BACKGROUND**

##### **1. Humanitarian context analysis**

La crise qui sévit en la République Centrafricaine depuis 2013 continue d'impacter négativement les services sociaux de base malgré les avancées au niveau politique notamment avec l'élection au suffrage universel du Président de la République.

En effet, si la situation sécuritaire semble s'améliorer à Bangui, il n'en est pas de même à l'intérieur du pays où des groupes armés continuent de sévir causant des déplacements massifs de populations et des dégâts dans les services sociaux de base allant des attaques des structures aux destructions des matériels d'apprentissage et d'enseignement.

Au niveau de la Ouaka, déjà en Janvier 2017, suite à la résurgence de l'insécurité, plus de 1500 enfants précédemment scolarisés de Bakala et d'Ippy étaient déplacés à Bambari et à Grimari. Ainsi 238 enfants déplacés (40% de filles) à Grimari et 1313 enfants déplacés (49% de filles) à Bambari notamment dans les sites de PK8, Elevage et Sangaris ainsi que dans les villages d'accueil de Yamalé et Togo, étaient en difficulté éducative dans des environnements non sécurisés, d'où des problèmes de protection signalés par les partenaires du sous cluster Protection de l'Enfance notamment des cas d'enfants séparés, d'enfants victimes de VBG... En début d'avril 2017, 10306 nouvelles personnes déplacées fuyant encore les affrontements entre groupes armés rivaux ont été recensées à Bambari avec près de 4 225 (41%) qui sont des enfants en âge scolaire principalement installés dans le site de Bogoro et les autres majoritairement dispersés dans les familles d'accueils. Plus de 7000 enfants sont dans des sites et localités de Kaga Bandoro. Ainsi près de 16700 enfants déplacés restent en détresse éducative et psychologique tout en faisant face à des problématiques de protection dans les sites de déplacés et des localités d'accueil de la Ouaka, Haute Kotto (Bria) et de la Nana Gribizi.

Dans les localités de déplacement, ces enfants font face à des problèmes de protection comme la séparation des familles, le non accompagnement, le recrutement/ retour dans les groupes armés ou groupes criminels, les risques d'exploitation divers dont l'exploitation sexuelle surtout pour les filles. De plus, les évaluations menées par le sous cluster de Bambari en Avril 2017, fait état d'écoles non fonctionnelles à cause de l'insécurité. C'est le cas du secteur C de l'éducation à Bambari où sur 32 écoles, une seule école, Maloum, est fonctionnelle alors que les 31 autres restent non fonctionnelles à cause des affrontements en cours entre groupes armés dans la zone. Il s'agit des écoles des localités de Ndjoubissi, Ippy, Gboyo, Banga. Des actions ont été prises au niveau de l'IACE pour intégrer des enfants déplacés dans les écoles fonctionnelles allant jusqu'à la création de nouvelles directions dans certaines écoles comme à l'école Elevage pour les enfants venus de Ippy; ce qui a occasionné de nouveaux besoins en termes surtout d'enseignants et de matériels d'apprentissage et d'enseignement.

Pour tous ces enfants, l'école reste le lieu de protection des enfants notamment des filles, d'appui psychosocial et d'épanouissement de soi. Elle permet de les préserver des dangers et des problèmes de protection qui les guettent comme les risques d'enrôlement dans les groupes armés, les exploitations y compris l'exploitation sexuelle etc. Avec l'école, les enfants et adolescents bénéficient d'un environnement favorable d'apprentissage, d'épanouissement de soi qui offre un appui psychosocial et facilite le référencement nécessaire pour les enfants dans le besoin. L'école favorise la socialisation, la tolérance, l'acceptation de la différence, l'esprit d'équipe et de confiance en soi. L'éducation reste donc un défi pour la reconstruction de ce pays.

## **2. Needs assessment**

Du début de l'année 2017 jusqu'au mois de Mai, 22025 enfants déplacés dont 51% de filles participaient aux activités éducatives et récréatives dans 133 ETAPES de 18 sites de déplacés de la Ouaka (Bambari/3 sites et de Grimari/ 1 site), de la Nana Gribizi (Kaga Bandoro/4 sites) et de la Haute Kotto (Bria/ 10 sites) organisés par l'UNICEF et ses partenaires de mise en œuvre (ECAC, IDEAL et Yamacuir). Cependant, l'insuffisance de financement disponible a ralenti le processus de renouvellement de contrat. Ceci a mis les enfants des ETAPES à risque d'abandon et de protection.

A la mi- mai 2017, la nouvelle résurgence des violences notamment à Bria a conduit à des déplacements massifs de population et les sites ont été envahis par des populations non précédemment déplacées. OCHA dans son rapport de Mai a annoncé plus de 40000 déplacés à Bria dont au moins 30000 déplacés pour le seul site de PK3. Ce site dont les ETAPES permettaient d'encadrer 2042 enfants (50% de filles) s'est vu obliger de céder ses ETAPES aux populations qui en ont fait leurs logements. De plus, le rapport d'évaluation de la situation menée par IDEAL, partenaire du Cluster dans cette zone, dans la même période indique la destruction de 13 ETAPES du site de Katekondji. Ce sont ainsi plus de 13097 enfants qui se retrouvent en situation de rupture scolaire à Bria avec des risques élevés de protection notamment le recrutement dans les groupes armés très actifs l'environnement immédiat des enfants, les abus et exploitations de toutes sortes surtout sexuels et économique, la prostitution et la détresse psychologique. Ces mêmes risques sont encourus par 8928 enfants (54% filles) des autres ETAPES des sites de déplacés de Bambari, de Kaga Bandoro et Grimari. Au total, plus de 20000 enfants se retrouvent en situation de besoin urgent d'encadrement éducatif et d'appui psychosocial du fait du gap de financement pour la poursuite des activités éducatives et récréatives et la réponse aux nouvelles urgences. Cependant vu l'insuffisance des financements, l'accent sera mis sur 12000 enfants les plus vulnérabilisés par la situation.

## **3. Description Of Beneficiaries**

Le projet vise à atteindre 12000 enfants d'âge préscolaire et scolaire des préfectures de la Nana Gribizi, de la Ouaka et de la Haute Kotto (Bria) parmi lesquels 8 200 enfants déplacés, 1800 enfants retournés et 2000 enfants des communautés hôtes avec les détails suivants :

G F T  
Déplacés 3772 4428 8200  
Retournés 828 972 1800  
Hôtes 920 1080 2000  
Total enfants: 5520 6480 12000

Niveaux G F T  
ECD 1104 1296 2400  
F1 4140 4860 9000  
Alpha 276 324 600  
Total enfants 5520 6480 12000

Dans les zones d'interventions de la Nana Gribizi et de la Ouaka, l'UNICEF se propose d'intégrer 1000 enfants ex EAFGA parmi les retournés et les enfants des communautés hôtes dans les activités après la confirmation leur libération par les collègues de la Protection de l'Enfance et leur encadrement dans les CTO.

233 maitres parents prendront part à cette action avec 40% de femmes.

L'action sera exécutée dans 16 sites de déplacés. Il sera mis en place dans chaque site un comité local d'éducation de 10 membres à parité hommes et femmes. Au total 160 parents formeront des comités locaux d'éducation avec 80 femmes.

## **4. Grant Request Justification**

Le financement demandé au Fonds Humanitaire vient assurer la continuité dans l'action pour les urgences continues et les nouvelles urgences de la Ouaka, de la Haute Kotto et de Nana Gribizi. En effet des actions ont été initiées sur des financements de comités locaux d'UNICEF mais ces financements sont arrivés à expiration alors que les besoins restent encore importants. Des actions avaient été entreprises lors de la mise en œuvre des projets en termes de facilitation de l'intégration des enfants déplacés dans les écoles. Cependant, avec la résurgence continue des violences de ces 6 derniers mois dans les localités ciblées, le transfert des enfants n'a pas été possible surtout que les sites ont été encore repeuplés et que d'autres ont vu le jour comme c'est le cas à Bria dans la Haute Kotto. Les besoins en éducation sont devenus plus importants tout comme les risques de déscolarisation à long terme pour les enfants incluant les risques de protection des enfants.

Le Fonds Humanitaire permettra de répondre au gap de financement pour l'éducation en situations d'urgence. Il contribuera à renforcer la prise en charge éducative des enfants dans des environnements sécurisés, sains et protecteurs dans les sites de déplacés actifs de la Ouaka, de la Nana Gribizi et de la Haute Kotto.

A travers le projet proposé, avec le financement du Fonds Humanitaire, l'UNICEF s'engage à assurer des opportunités d'éducation de qualité à 12000 enfants de 3 à 17 ans spécialement les filles (54%) en situation de rupture scolaire du fait de la crise dans un environnement protecteur et sain. De façon spécifiques, trois opportunités éducatives seront ainsi mises à la disposition des enfants, filles et garçons à travers les ETAPes : i) l'encadrement préscolaire pour les enfants de 3-5 ans ; ii) les enseignements du Fondamental 1 pour les enfants de 6-13 ans et iii) l'appui scolaire aux enfants sur- âgés (14- 17 ans) y compris les ex EAFGA à travers l'alphabétisation.

Les activités dans les ETAPes se déroulent dans la matinée et feront place pour tous les enfants aux activités dans les espaces amis d'enfants (EAE) dans l'après-midi. Ainsi les activités éducatives seront couplées aux activités récréatives et d'appui psychosocial et seront le cadre de l'identification des enfants à besoins spéciaux comme les ENA, ES, les enfants victimes des VBG...

Pour un meilleur encadrement les maîtres parents et enseignants impliqués dans l'action ainsi que d'autres encadreurs auront leurs capacités renforcées dans les différentes thématiques nécessaires par les experts en la matière. L'action se fera en étroite collaboration avec les partenaires du Sous Cluster Protection de l'Enfance. Ainsi sera mis à la disposition des enseignants le mécanisme de référencement des enfants identifiés à besoin spéciaux lors des activités

### **5. Complementarity**

Ce projet vise à répondre à la situation d'urgence dans les zones identifiées et est complémentaire aux activités d'éducation mises en œuvre à travers le financement du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) qui se focalisent dans les écoles dans le cadre du relèvement du système éducatif. Pour faciliter le lien entre les financements, l'intégration des interventions et assurer la transition, à Bambari par exemple, c'est la même ONG ECAC qui a contracté avec l'UNICEF pour le projet de relèvement avec le PME et pour l'urgence. Pour assurer l'intégration des enfants des ETAPes vers les écoles dans les zones de déplacements ou de retour, l'implication du MENESRS est déjà acquise et permet de renforcer l'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la formation des maîtres parents qu'il assure et un suivi pédagogique régulier de ces derniers.

En lien avec les priorités et la stratégie du Cluster pour cette allocation, ce projet met l'accent sur les plus grands sites en prenant en compte les nouvelles urgences en accord avec les groupes sectoriels éducation couvrant les localités ciblées. Sur ces sites, l'action envisagée est une continuité des activités déjà entamées en prenant en compte plus d'enfants sur les sites Fonds Humanitaire. Le partage des informations est assuré à travers les groupes sectoriels locaux qui sont en lien direct avec le Cluster au niveau national. Les résultats de cette intervention seront aussi inclus dans les rapports et documents officiels du MENESRS à travers les différents rapports élaborés par les autorités éducatives locales à l'attention du niveau central et l'annuaire statistique.

### **LOGICAL FRAMEWORK**

#### **Overall project objective**

Offrir des opportunités éducatives alternatives de qualité à 12000 enfants des sites de déplacement y compris les enclaves, des sites de retour et des enfants des communautés hôtes dans des environnements sécurisés, sains et protecteurs.

Education							
Cluster objectives		Strategic Response Plan (SRP) objectives			Percentage of activities		
2017 Objectif 1 : Les filles et garçons (3-18 ans) affectés par la crise ont un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés		Objectif 1 SRP - 2017 : Sauver des vies			80		
2017 Objectif 2 : La protection des filles et garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise est renforcée à travers l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins.		Objectif 3 SRP - 2017 : Préserver la dignité humaine			10		
2017 Objectif 3 : Les droits des filles et garçons affectés par la crise sont protégés contre les menaces immédiates et futures, par l'accès à l'éducation à la paix et le renforcement de l'adaptation psychosociale.		Objectif 2 SRP - 2017 : Promotion du respect des droits fondamentaux			10		
<p><b>Contribution to Cluster/Sector Objectives :</b> Le présent projet contribue à répondre aux besoins éducatifs des enfants déplacés, retournés, victimes de traumatisme et de toute sorte d'abus et de violation de droits fondamentaux y compris les abus et exploitation sexuelle. Il s'aligne aussi sur l'appui donné aux enfants traumatisés et victimes d'abus différents et des risques très élevés de protection tels que le recrutement dans les groupes armés et la criminalité ayant besoin d'éducation à la paix et d'appui psychosocial.</p> <p>En lien avec la stratégie du Cluster et de l'allocation, ce projet assurera « (i) la disponibilité de services éducatifs et d'appui psychosocial aux enfants déplacés dans les sites et les familles hôtes, aux retournés ainsi qu'aux victimes de traumatismes et/ou de toute autre sorte d'abus ; (ii) l'augmentation du taux de scolarisation des enfants déplacés et retournés ; (iii) une attention particulière aux sites de déplacement et aux zones de retours où il y a une absence ou une insuffisance manifeste d'infrastructures éducatifs et d'enseignants ; (iv) l'éducation à la paix et la coexistence pacifique ; (v) le renforcement de la réponse communautaire de protection à travers la mise en place d'espaces d'apprentissage sains et sécurisés, la formation et la sensibilisation des enseignants et des parents pour réduire les barrières d'accès à l'éducation, etc ».</p> <p>Pour adresser cet objectif, trois opportunités éducatives sont identifiées à savoir (i) l'encadrement de la petite enfance, (ii) les enseignements du Fondamental 1 et (iii) l'Alphabétisation. Elles permettent de répondre aux besoins éducatifs des différents types d'enfants concernés tenant compte de leur âge, leur genre, leur situation spécifique et leur vulnérabilité spécifique entre autre les déplacements, la séparation d'avec la famille, les risques d'abus et d'exploitation sexuelle et/ou économique, la prostitution, etc.</p> <p>Pour mieux assurer la prise en charge de ces enfants suivant les différentes vulnérabilités, les capacités des enseignants seront renforcées dans les différentes thématiques.</p> <p>La participation communautaire sera assurée avec l'implication des comités locaux d'éducation qui travailleront avec les RECOPE. Pour assurer un alignement sur la rentrée scolaire prochaine et permettre aux enfants de retrouver un sens de la normalité avec une rentrée scolaire commune avec les autres enfants du pays, les activités dans les ETAPes pendant la 1ere période de 3 mois couvrant les vacances scolaires seront l'occasion d'organiser des cours de rattrapage pour ces enfants qui ont été en situation de rupture scolaire et des activités récréatives de vacances incluant des jeux individuels et des jeux de groupes reposant sur le sport, les causeries sur les compétences de vie courante et de cohésion sociale/ consolidation de la paix.</p> <p>Un accompagnement par les autorités éducatives sera organisé pour assurer la qualité des apprentissages.</p>							
<b>Outcome 1</b>							
Tous les enfants de 3- 17 ans principalement les filles affectés par la crise ont accès à une éducation de qualité							
<b>Output 1.1</b>							
<b>Description</b>							
Les activités éducatives sont organisées au profit de 12000 enfants d'âge préscolaire et scolaire dans les sites de déplacés et de relocalisation, les enclaves et les zones de retour							
<b>Assumptions &amp; Risks</b>							
<p>Hypothèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La situation sécuritaire permet la réalisation des activités.</li> <li>- Les zones d'intervention sont accessibles.</li> </ul> <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les affrontements entre groupes armés continuent entraînant des déplacements de populations</li> <li>- La dégradation des routes est très avancée et ne permet pas l'accès aux sites d'intervention</li> </ul> <p>Mesures de mitigation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des activités de communication communautaires avant l'entame du projet et régulièrement pendant la durée de vie du projet pour engager les communautés pour une appropriation de l'espace d'apprentissage comme un bien de la communauté</li> <li>- Discuter d'avance avec les leaders des groupes armés pour le respect de l'espace scolaire en lien avec à Résolution 1612 de l'ONU condamnant toutes attaques contre les écoles</li> </ul>							
<b>Indicators</b>							
Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.1.1	Education	# d'élèves (désagrégé par sexe) bénéficiant d'activités éducatives dans des espaces temporaires d'apprentissage			5,520	6,480	12,000

<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités Listes des participants Programme d'évaluation des acquis Tableau des résultats Rapports de mission de suivi Rapports de suivis programmatiques Spots check							
Indicator 1.1.2	Education	Nombre d'ETAPes opérationnels					160
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités Listes des participants Programme d'évaluation des acquis Tableau des résultats Rapports de mission de suivi Rapports de suivis programmatiques Spots check							
Indicator 1.1.3	Education	Nombre de sites selectionnes					16
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités Rapports de mission de suivi Rapports de suivis programmatiques Spots check							
Indicator 1.1.4	Education	Nombre de maitres parents					233
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités Listes des maitres parents Rapports de mission de suivi Rapports de suivis programmatiques Spots check							
Indicator 1.1.5	Education	# d'enfants participants aux activites d'evenil					2,400
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités Rapports de mission de suivi Rapports de suivis programmatiques Spots check							
Indicator 1.1.6	Education	# d'adolescents participants aux cours d'alphabetisation					600
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités Rapports de mission de suivi Rapports de suivis programmatiques Spots check							
Indicator 1.1.7	Education	Nombre de comites locaux d'education mis en place					16
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités Rapports de mission de suivi Rapports de suivis programmatiques Spots check							
<b>Activities</b>							
<b>Activity 1.1.1</b>							
Organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation des parents sur le droit à l'éducation des enfants :							
<p>Dans chaque site de déplacés, des activités seront organisées et viseront à mobiliser les communautés pour une inscription massive des enfants dans les ETAPes. Cela se fera à travers (i) des rencontres avec les communautés avec l'implication des leaders communautaires, les leaders religieux, les associations de femmes et de jeunes, (ii) à travers les crieurs publics et (iii) à travers les radios locales. Cette activité sera menée par les ONGs de mise en œuvre qui s'assurèrent que tous les parents des communautés cibles reçoivent l'information sur l'éducation des enfants.</p>							
<b>Activity 1.1.2</b>							
Organiser des activités de vacances incluant des cours de rattrapage et activités récréatives.							
<p>A la demande du MENESRS, des cours de rattrapage d'urgence seront organisés sur les sites avec les enfants en difficulté scolaire du fait de la crise. Ces cours seront animés par des maitres parents précédemment formés qui auront pour objectif de préparer ces enfants pour leur faciliter l'intégration dans les écoles dès que possible.</p> <p>Sur les sites, en complément à ces cours de rattrapage, seront aussi organisées des activités récréatives a savoir des tournois de sport, des sketchs couplés à des activités de compétences de vie courante.</p> <p>Toutes ces activités permettront d'occuper sainement les enfants avant la rentrée scolaire proprement dite et de rendre la vie dans les sites de déplacés plus convivial pour les enfants.</p>							
<b>Activity 1.1.3</b>							

Organiser la sélection des sites et des lieux où seront organisées les activités éducatives et récréatives.

Avec l'implication des partenaires de mise en œuvre, des gestionnaires des sites, des autorités éducatives locales, des leaders des communautés déplacées et de l'UNICEF, 16 comités locaux d'éducation (un par site) de 10 membres chacun à parité de sexe seront mis en place ou réactivés et seront chargés d'identifier et/ou confirmer les sites d'intervention ainsi que les lieux pour l'implantation des structures.

#### **Activity 1.1.4**

Organiser l'identification des maîtres-parents avec un accent sur les maîtres parents déplacés et en priorisant les femmes.

Avec l'appui des partenaires de mise en œuvre et sur la supervision des autorités éducatives locales qui auront défini le profil de maître parent à recruter, les comités locaux d'éducation faciliteront l'identification et le recrutement de maîtres parents issus de la communauté des déplacés en mettant l'accent sur les femmes déplacées qui ont le profil pour être maîtresses parents.

Au cas où les candidats à ce poste parmi les déplacés n'ont pas le profil requis et dans le souci de garantir un tant soit peu la qualité des apprentissages, il sera fait appel à des personnes de la communauté hôte qui ont le profil. S'il s'agit d'une insuffisance de compétences au niveau les femmes potentiellement aptes pour l'encadrement, il sera organisé des séances de formation spéciale pour les mettre à niveau et assurer par la participation féminine aux activités du projet.

#### **Activity 1.1.5**

Organiser l'identification et l'inscription des enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires.

Après la mobilisation communautaire, les comités locaux d'éducation avec l'appui des autorités éducatives locales et des staffs des ONGs de mise en œuvre procéderont au recrutement des enfants en tenant compte de leur âge et de leur niveau. Les inscriptions se feront gratuitement sur la base des trois opportunités d'éducation disponibles.

#### **Activity 1.1.6**

Créer 160 ETAPes dans les sites de déplacés et les enclaves de la Ouaka (sites de Bambari et localités environnantes : 43/ Bakala: 8/ Grimari : 8), Nana Gribizi (sites de Kaga Bando et localités environnantes : 36), Haute Kotto (Bria/ 65)

Après l'identification des lieux d'implantation des structures, les ETAPes seront construits sur la base d'un plan déjà défini par les ingénieurs de l'UNICEF et disponible. Toutefois, au regard des contraintes de terrain, il pourrait être accordé aux partenaires de mise en œuvre l'utilisation de matériaux locaux pour la construction des hangars des ETAPes avec une couverture en bâches.

#### **Activity 1.1.7**

Organiser des activités d'éveil pour 2400 enfants de 3-5 ans.

Sur la base de leur âge et des besoins éducatifs identifiés, un encadrement spécial sera donné aux enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) avec des encadreurs formés et du matériel adéquat. Ces enfants suivront un programme les préparant à l'entrée à l'école. Les cours se feront de préférence dans la matinée.

Il est planifié 50 enfants par salle encadrés par 2 maîtres parents de préférence des femmes.

#### **Activity 1.1.8**

Organiser des activités éducatives 9000 enfants de 6-13 ans

Des cours seront animés par des maîtres parents sur la base du nouveau programme des enseignements en situations d'urgence en raison de 4h par jour sur 5 jours de la semaine au profit de 9000 enfants de 6-13 ans y compris les enfants séparés, les enfants non accompagnés et les ex EAFGA entrant dans cette tranche d'âge. Il est planifié un ratio de 75 élèves par maître parent et par ETAPE pour faciliter l'encadrement des enfants dans l'esprit d'améliorer la qualité des apprentissages.

Les cours se feront de préférence dans la matinée pour toutes les classes du Fondamental 1.

#### **Activity 1.1.9**

Organiser des cours d'Alphabétisation pour 600 enfants sur- âgés (14- 17ans) y compris les EAFGA.

Les cours se feront dans les salles précédemment occupés par les enfants du préscolaire. Selon les sites, les horaires seront fonction de la disponibilité de temps identifiée par les apprenants. Les cours pourront bien se dérouler dans la matinée comme dans l'après- midi selon la disponibilité préalablement définie avec les apprenants. Il a été planifié un ratio de 50 apprenants pour un animateur.

#### **Output 1.2**

##### **Description**

Un appui psychosocial adéquat est apporté à 9600 enfants de 6- 17 ans affectés par la crise

##### **Assumptions & Risks**



**Hypothèse :**

- La situation sécuritaire permet la réalisation des activités
- Les zones d'intervention sont accessibles
- Le marché local permet l'acquisition des kits locaux nécessaires
- Les enseignants sont disposés à participer à la mise en œuvre du projet

**Risques :**

- Les affrontements entre groupes armés continuent entraînant des déplacements de populations
  - La dégradation des routes est très avancée et ne permet pas l'accès aux sites d'intervention
- Les communautés notamment les maitres parents sont réticents à participer à la mise en œuvre du projet

**Mesures de mitigation :**

- Discuter d'avance avec les leaders des groupes armés pour le respect de l'espace scolaire en lien avec à Résolution 1612 de l'ONU condamnant toutes attaques contre les écoles
- Mener des activités de communication communautaires avant l'entame du projet et régulièrement pendant la durée de vie du projet pour engager les communautés incluant les maitres parents pour une appropriation de l'espace d'apprentissage et du projet comme un bien de la communauté

**Indicators**

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.2.1	Education	# d'enfants ayant bénéficié des activités de soutien psychosocial, mécanismes de protection et des formations aux messages qui sauvent des vies (données désagrégées par sexe)			4,416	5,184	9,600

**Means of Verification :** Rapports d'activités

- Listes des participants
- Tableau des résultats
- Rapports de mission
- Rapports programmatiques
- Spots check

Indicator 1.2.2	Education	# Espaces Amis des Enfants (EAE) aménagés					16
-----------------	-----------	---	--	--	--	--	----

**Means of Verification :** Rapports d'activités

- Rapports de mission
- Rapports programmatiques
- Spots check

Indicator 1.2.3	Education	# d'enfants participant aux activités récréatives dans les EAE					9,600
-----------------	-----------	--	--	--	--	--	-------

**Means of Verification :** Rapports d'activités

- Listes des participants
- Rapports de mission
- Rapports programmatiques
- Spots check

Indicator 1.2.4	Education	# de séances de causeries organisées sur les compétences de vie courante.					192
-----------------	-----------	---	--	--	--	--	-----

**Means of Verification :** Rapports d'activités

- Listes des participants
- Rapports de mission
- Rapports programmatiques
- Spots check

Indicator 1.2.5	Education	% d'enfants identifiés à besoins spéciaux référés					100
-----------------	-----------	---	--	--	--	--	-----

**Means of Verification :** Rapports d'activités

- Listes des enfants
- Rapports de mission
- Rapports programmatiques
- Spots check

**Activities**

**Activity 1.2.1**

Aménager 16 Espaces Amis d'Enfants (EAE)

Les EAE sont aménagés dans la cour des ETAPES à raison d'un EAE par site. Il comprendra un espace pour les jeux extérieurs de groupes comme le football, le handball, le volleyball. L'espace devra être assez grand pour permettre des jeux simultanés comme les sauts à la corde des filles ou la marelle. Si nécessaire, des ETAPES (salle) pourraient aussi être utilisés pour des séances de causeries, de musique et d'art ou tout autre jeu intéressant « sain » les enfants.

**Activity 1.2.2**

## Identifier les animateurs des EAE

2 personnes seront identifiées par EAE (par site) pour animer les activités. Ce processus mené par le comité local d'éducation sous la supervision des staffs des ONGs de mise en œuvre, des leaders communautaires et des gestionnaires des sites. Il sera respecté la parité homme/ femme.

### Activity 1.2.3

#### Former les animateurs des EAE

Les animateurs seront formés pendant 2 jours par des experts des EAE, les spécialistes de protection de l'UNICEF des bureaux de zone couvrant les localités de mise en œuvre du projet. Cette formation portera sur les techniques d'animation de ces espaces, la protection de l'enfance, l'identification des enfants à besoins spéciaux selon leur vulnérabilité, les outils de collecte de données et le mécanisme de communication/ partage des informations ainsi que le système de référencement disponible dans la localité.

### Activity 1.2.4

#### Acheter et distribuer des kits récréatifs

Les kits récréatifs seront mis à la disposition du projet par l'UNICEF. Ils seront distribués dans les EAE à raison d'un kit récréatif pour 100 enfants à partir de 6 ans soit au total 96 kits récréatifs pour les 9600 enfants de F1 (9000) et d'Alphabétisation (600).

### Activity 1.2.5

#### Organiser la gestion des EAE

Les EAE seront gérés par les comités locaux d'éducation.

Ils seront responsables des kits récréatifs et autres matériels des EAE. Ils feront le suivi de la présence effective des animateurs dans les EAE pendant le temps qu'il leur ait imparti. Ils contribueront à la mise en œuvre du mécanisme de référencement et seront la liaison avec les parents si nécessaire.

### Activity 1.2.6

#### Organiser des séances d'activités récréatives

Les activités dans les EAE seront organisées par les animateurs formés et tiendront compte des attentes des enfants. Elles devraient profiter à tous les enfants de CI au CM et aux adolescents des cours d'alphabétisation. Elles se feront selon la programmation des animateurs les après-midis mais les jeux seront choisis par les enfants. Ce sera du sport, des sketches, l'initiation à la musique, à l'art... Elles seront l'occasion de véhiculer des messages favorisant la cohésion sociale, la sensibilité aux conflits, la paix.

### Activity 1.2.7

Organiser des séances de causeries/ sensibilisation à l'endroit des élèves des classes de CE- CM et des participants aux cours d'alphabétisation incluant les EAFGA sur les compétences de vie courante (Life skills training), sur le choléra et sur Ebola (1/mois/site).

Les enfants de CE au CM ainsi que les adolescents des cours d'alphabétisation participeront à des discussions intergénérationnelles, des causeries portant sur les compétences de vie courante, la prévention des maladies comme Ebola, VIH/ Sida, la promotion de l'hygiène et si l'expertise est disponible des causeries sur la reproduction. Cette activité sera organisée par les staffs des ONGs de mise en œuvre qui pourront identifier dans la communauté déplacée ou la communauté hôte des personnes avec des expertises portant sur le thème à développer. Pour ce faire, il sera nécessaire de planifier avec les enfants les thèmes sur lesquelles ils voudraient discuter et identifier d'avance l'animateur/ facilitateur par thème.

### Activity 1.2.8

Organiser des séances de mobilisation communautaire pour le soutien éducatif et social aux enfants identifiés à besoins spéciaux (2/sites).

Pour assurer l'implication des parents et de la communauté toute entière à la question de l'éducation, des séances de mobilisation communautaire seront organisées au début de la mise en œuvre du projet et pendant la période de la rentrée scolaire.

Une évaluation rapide des besoins de communication sera menée par les ONGs de mise en œuvre. Cela permettra d'identifier selon les communautés les messages porteurs et le mode de communication à utiliser. Les messages seront identifiés avec l'appui de la section C4D de l'UNICEF. L'activité sera intégrée dans le programme de mobilisation communautaire pour sa phase radiophonique. Les ONGs de mise en œuvre se chargeront de l'aspect sur les contacts directs avec les communautés à travers des discussions.

### Activity 1.2.9

Contribuer à l'actualisation du mécanisme de référencement des enfants identifiés à besoins spéciaux

Les partenaires de mise en œuvre, les staffs protection et éducation de l'UNICEF impliqués dans l'action travailleront de concert pour la mise à jour du mécanisme de référencement des enfants identifiés à besoin spéciaux. Cette actualisation se basera sur le document existant auxquels seront confrontées les difficultés de mise en œuvre et aussi les mesures de remédiation mises en place. Le mécanisme sera donc revu en prenant en compte les réalités, les contraintes et aussi les opportunités du terrain.

### Activity 1.2.10

Assurer le référencement de 100% des enfants et jeunes identifiés à besoins spéciaux aux services et/ou programmes compétents disponibles.

Les partenaires de mise en œuvre et l'UNICEF s'assureront de la maîtrise du mécanisme de référencement par les maitres parents, les animateurs des EAE et par les comités locaux d'éducation. TOUS les enfants qui seraient identifiés à besoin spéciaux (cas de maladie à l'école, ENA, AS, EV GBV,...) doivent être référés aux services et structures compétentes). La contribution des RECOPE existant dans les zones d'intervention est nécessaire pour un suivi et une prise en charge adéquate des enfants.

## Outcome 2

La qualité des apprentissages est améliorée dans les ETAPES.

## Output 2.1

### Description

Des matériels d'apprentissage et d'enseignement ont été distribués à 12000 enfants et de leurs enseignants

### Assumptions & Risks

#### Hypothèse :

- La situation sécuritaire permet le transport et la distribution des matériels
- Les axes des zones d'intervention sont accessibles
- Le marché local permet l'acquisition des kits locaux nécessaires

#### Risques :

- Les affrontements entre groupes armés continuent et entravent les déplacements
- La dégradation des routes est très avancée et ne permet pas l'accès aux sites d'intervention
- Les transporteurs ne veulent dans aller dans les zones d'intervention à cause des rackets et de l'insécurité.

#### Mesures de mitigation :

- Discuter d'avance avec les leaders des groupes armés pour une meilleure compréhension des activités éducatives et la nécessité de l'accompagnement de l'éducation ;
- Disposer le matériel dans les zones d'intervention avant la grande saison pluvieuse.

### Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 2.1.1	Education	# d'apprenants bénéficiant de matériels scolaires distribués (données désagrégées par sexe)	0	0	5,52 0	6,48 0	12,000

#### Means of Verification :

Indicator 2.1.2	Education	Nombre de school-in- box (SIB) distribués					240
-----------------	-----------	---	--	--	--	--	-----

#### Means of Verification : Rapports d'activités

Bordereaux de livraison  
Liste des participants ayant reçus le matériel  
Rapports de mission  
Rapports programmatiques

Indicator 2.1.3	Education	Nombre de ECD kits distribués					48
-----------------	-----------	-------------------------------	--	--	--	--	----

#### Means of Verification : Rapports d'activités

Bordereaux de livraison  
Liste des participants ayant reçus le matériel  
Rapports de mission  
Rapports programmatiques

### Activities

#### Activity 2.1.1

Acheter et distribuer des kits scolaires ( SIB)

L'UNICEF assurera la provision de 240 School- in- Box (SIB) représentant chacun du matériel scolaire pour 40 enfants et du matériel pédagogique pour un enseignant. Le transport et la distribution seront assurés par les ONGs de mise en œuvre sous la supervision des autorités éducatives des zones d'intervention et des comités locaux d'éducation.

#### Activity 2.1.2

Acheter et distribuer des kits pour le préscolaire.

L'UNICEF fournira également 48 kits d'encadrement de la petite enfance (kits ECD) qui contient tous les matériels nécessaires pour l'éveil, l'encadrement et la préparation à l'école des jeunes enfants. Chacun des kits est destiné à une classe de 50 enfants qui sont encadrés par 2 monitrices. Le transport et la distribution seront assurés par les ONGs de mise en œuvre sous la supervision des autorités éducatives des zones d'intervention et des comités locaux d'éducation.

### Output 2.2

#### Description

La qualité des apprentissages est assurée par des maitres-parents des ETAPES formés et suivis en pédagogie de base et en appui psychosocial.

#### Assumptions & Risks

**Hypothèses :**

- La situation sécuritaire permet la réalisation des activités
- Les zones d'intervention sont accessibles
- Les formateurs, les conseillers pédagogiques et les Chefs secteur sont disponibles
- Les maitres parents à former sont disponibles et participent à la formation

**Risques :**

- Les zones d'interventions ne sont pas accessibles à cause de la dégradation des voies routières
- Les affrontements entre groupes armés continuent
- Les enseignants/ maitres parents ne sont pas disponibles

**Mesures de mitigation**

- Les formations seront animées par les formateurs de formateurs présents dans la zone
- Une communication sera menée de façon régulière sur l'importance de l'appropriation de l'éducation des enfants avec les communautés y compris les maitres parents.
- Discuter d'avance avec les leaders des groupes armés pour une meilleure compréhension des activités éducatives et la nécessité de l'accompagnement de l'éducation

**Indicators**

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 2.2.1	Education	# d'enseignants/maîtres-parents (femmes et hommes) formés sur le soutien psychosocial	140	93			233

**Means of Verification** : - Rapport de formation

- liste des maitres parents formés
- Documents de formation (TdRs, programme, modules)
- Rapports d'activités
- Rapports de mission de suivi
- Spots Check

Indicator 2.2.2	Education	# d'enseignants formes en pédagogie de base					233
-----------------	-----------	---	--	--	--	--	-----

**Means of Verification** : - Rapport de formation

- liste des maitres parents formés
- Documents de formation (TdRs, programme, modules)
- Rapports d'activités
- Rapports de mission de suivi
- Spots Check

Indicator 2.2.3	Education	# de missions de suivi pédagogiques organisées					50
-----------------	-----------	--	--	--	--	--	----

**Means of Verification** : - Rapports de suivi pédagogiques

- Rapports d'activités
- Rapports de mission de suivi
- Spots Check

**Activities**

**Activity 2.2.1**

Organiser des séances de formation en pédagogie de base, protection des enfants, discipline positive, promotion de l'hygiène et prévention de Ebola de 233 maitres- parents dont 93 femmes encadrant les enfants ciblés.

3 sessions de formations en pédagogie de base et portant aussi sur les problématiques de l'urgence en éducation seront organisées avec des formateurs de formateurs du MENESRS présents au niveau local, une dans 3 localités (Bambari, Bria et Kaga Bandoro). Les maitres parents de Grimari participeront à la session de Bambari. Cette formation se fera pendant 5 jours ouvrables avec 3 jours de sessions théoriques et 2 jours de sessions pratiques.

**Activity 2.2.2**

Organiser une formation des maitres parents en appui psychosocial

3 sessions de formation en appui psychosocial seront organisées à Bambari, Bria et Kaga Bandoro. Les maitres parents de Grimari participeront à la session de Bambari. Cette formation habilitera les maitres parents avec des aptitudes pédagogiques basées sur la participation des enfants dans l'apprentissage et des exercices contribuent à une guérison d'ensemble de différentes situations de stress vécues. La formation sera assurée par les formateurs de formateurs de niveau local du MENESRS formés en appui psychosocial.

**Activity 2.2.3**

Assurer le suivi pédagogique des enseignants formés

Les maitres parents formés seront suivis au plan pédagogique par leurs formateurs du niveau local du MENESRS. Les visites seront menées chaque deux semaines. Elles seront l'occasion d'évaluer les acquis de la formation et de corriger les manquements et/ou les insuffisances dans le souci de l'amélioration des aptitudes pédagogiques et apporter aux enfants des apprentissages de qualité

**Output 2.3**

**Description**

Les enfants des ETAPes sont évalués et sont intégrés dans les écoles suite à l'amélioration de la situation sécuritaire.

**Assumptions & Risks**

**Hypothèses :**

- La situation sécuritaire permet la réalisation des activités
- Un programme d'évaluation mensuelle est élaborée et mis en œuvre.
- Les maîtres parents sont présents en classe et assurent les enseignements
- Les enfants participent aux cours.

**Risques :**

- Les zones d'intervention ne sont pas accessibles à cause de la dégradation des voies routières
- Les affrontements entre groupes armés entraînant des déplacements de populations
- Les enseignants/ maitres parents ne sont pas disponibles

**Mesures de mitigation :**

- S'assurer de recruter des maitres parents sont issus des communautés déplacées et sont sur le site de mise en œuvre du projet.
- Une communication sera menée de façon régulière sur l'importance de l'appropriation de l'éducation des enfants avec les communautés y compris les maitres parents.
- Discuter d'avance avec les leaders des groupes armés pour une meilleure compréhension des activités éducatives et la nécessité de l'accompagnement de l'éducation.

**Indicators**

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 2.3.1	Education	# d'élèves qui passent leurs examens (données désagrégées par sexe)			5,52 0	6,48 0	12,000

**Means of Verification** : - Programme des évaluations

- Liste des enfants ayant participé aux évaluations des apprentissages
- Rapports d'activités
- Rapports de mission de suivi

Indicator 2.3.2	Education	Nombre de sessions d'évaluation des apprentissages organisées					9
-----------------	-----------	---	--	--	--	--	---

**Means of Verification** : - Programme des évaluations

- Rapports d'activités
- Rapports de mission de suivi

Indicator 2.3.3	Education	% des enfants intégrés dans les écoles ouvertes et sécurisées dans leur environnement de vie.					80
-----------------	-----------	---	--	--	--	--	----

**Means of Verification** : Liste des écoles ouvertes et sécurisées proches des sites;

- Liste des enfants intégrés;
- Rapports de mission suivi des activités
- Rapports de missions programmatiques.

**Activities****Activity 2.3.1**

Organiser des évaluations des apprentissages.

Des évaluations mensuelles seront organisées en lien avec les évaluations mensuelles des écoles formelles. Cela facilitera l'intégration des enfants des ETAPES à l'école quand la situation se normalisera.

**Activity 2.3.2**

Faciliter l'intégration des élèves dans les écoles ouvertes les plus proches avec l'amélioration de la situation sécuritaire.

Une note a été prise par le Ministère pour faciliter l'intégration sans frais des enfants déplacés et/ou retournés dans les écoles des zones de déplacement ou des zones de retour. Avec l'appui du Cluster, l'UNICEF travaillera à la revue du document par le MENESRS et le diffusera auprès de tous les directeurs des écoles dans les zones d'intervention du projet. Les partenaires de mise en œuvre du projet établiront les listes des enfants concernées qu'ils partageront avec les autorités éducatives locales. Ils feront le suivi de l'intégration effective sans coûts des enfants des ETAPES dans les écoles.

**Outcome 3**

Les partenaires de mise en œuvre savent désormais planifier, gérer, mettre en œuvre et suivre des activités du projet, y compris de l'éducation en situation d'urgence.

**Output 3.1****Description**

Les capacités des partenaires (ONGs et MENESRS) sont renforcées en gestion efficace et efficiente des activités

**Assumptions & Risks**

#### Hypothèses

- Les partenaires participent aux formations.
- La situation sécuritaire permet la réalisation des activités

#### Risques :

- Les zones d'intervention ne sont pas accessibles à cause de la dégradation des voies routières
- Les affrontements entre groupes armés continuent et causent la psychose sur les routes
- Les formateurs ne sont pas disponibles
- les apprenants ne sont pas disponibles

#### Mesures de mitigation :

- Discuter d'avance avec les leaders des groupes armés pour une meilleure compréhension des activités éducatives et la nécessité de l'accompagnement de l'éducation.
- Opter pour des regroupements au niveau local

#### Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 3.1.1	Education	# de personnels des autorités éducatives, directeurs, enseignants, associations de parents d'élèves, touchés par la campagne de retour à l'école (données désagrégées par sexe)	200	200			400

#### **Means of Verification** : Rapport de formation

Liste des participants  
Rapports de mission de suivi  
Rapports d'activités  
Rapport de spots check

Indicator 3.1.2	Education	Nombre de formation HACT organisée					1
-----------------	-----------	------------------------------------	--	--	--	--	---

#### **Means of Verification** : Rapport de formation

Liste des participants  
Rapports de mission de suivi  
Rapports d'activités  
Rapport de spots check

Indicator 3.1.3	Education	Nombre de visites programmatiques réalisées					4
-----------------	-----------	---	--	--	--	--	---

#### **Means of Verification** : Rapports de mission de suivi programmatiques

Mécanisme de suivi des recommandations mis en place  
Rapports d'activités  
Rapport de spots check

Indicator 3.1.4	Education	Nombre de réunions organisées					12
-----------------	-----------	-------------------------------	--	--	--	--	----

#### **Means of Verification** : Rapport de reunion

Liste des participants  
Rapports de mission de suivi  
Rapports d'activités  
Rapport de spots check

#### Activities

##### Activity 3.1.1

Renforcer les capacités des partenaires en Harmonized Approach to Cash Transfer (HACT).

Des formations des partenaires ONGs et Gouvernementaux seront organisées par l'équipe HACT de l'UNICEF. Les ONGs de mise en œuvre de ce projet seront aussi ciblés et participeront à ce renforcement de capacités qui fait suite aux formations qu'elles ont reçues précédemment en 2016.

##### Activity 3.1.2

Organiser des visites programmatiques.

Dans le cadre de l'assurance qualité, l'UNICEF mènera des visites programmatiques pour évaluer le niveau d'atteinte des résultats et les capacités de gestion financières des partenaires de mise en œuvre.

##### Activity 3.1.3

Assurer un accompagnement et suivi des partenaires sur les volets de mise en œuvre du projet et de gestion financière par le biais de rencontres bi- hebdomadaires, visites de terrains mensuelles, visites programmatiques et des spots checks par les staffs Education en situations d'urgence de l'UNICEF.

Des rencontres régulières seront tenues chaque deux semaines avec les partenaires des ETAPes et les staffs de l'Unicef. Elles seront l'occasion de collecter les données de l'état de mise en œuvre et les résultats atteints à ce niveau. Ces réunions permettront aussi aux partenaires de partager les difficultés rencontrées et les mesures de mitigation utilisées. C'est un forum d'échanges entre les partenaires. Des missions mensuelles de suivi, des visites programmatiques et des spots checks seront organisées notamment avec les staffs des bureaux de zone de l'UNICEF et les staffs du bureau de Bangui et sont l'occasion de corriger les manquements/ insuffisances observés si c'est le cas et de renforcer les bonnes pratiques.

### Output 3.2

#### Description

Les activités de l'éducation en situation d'urgence sont suivies par le MENESRS.

#### Assumptions & Risks

##### Hypothèses

- La situation sécuritaire permet la réalisation des activités
- les autorités éducatives notamment décentralisées sont impliquées dans la mise en œuvre du projet
- Les axes des zones d'intervention sont accessibles

##### Risques

- Les zones d'intervention ne sont pas accessibles à cause de la dégradation des voies routières
- Les autorités éducatives ne se sentent pas concernées par la situation de l'urgence
- Les violences continuent sur le terrain des interventions
- Il y a des mésententes entre les ONGs de mise en œuvre et les autorités éducatives sur le terrain

##### Mesures de mitigation

- Discuter d'avance avec les leaders des groupes armés pour une meilleure compréhension des activités éducatives et la nécessité de l'accompagnement de l'éducation.
- Travailler au niveau du Cluster pour une meilleure compréhension de l'éducation en urgence par tous les acteurs et des interactions sur le terrain.

#### Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 3.2.1	Education	Nombre de réunions organisées avec les autorités décentralisées sur le projet, ses objectifs, résultats et activités					16

##### Means of Verification : Rapports de réunions

Rapports de mission de suivi  
Rapports d'activités

Indicator 3.2.2	Education	Nombre de missions de suivi programmatiques organisées					9
-----------------	-----------	--	--	--	--	--	---

##### Means of Verification : Rapports de missions conjointes de suivi

Mécanisme de suivi des recommandations mis en place  
Rapports d'activités  
Rapport de spots check

Indicator 3.2.3	Education	Nombre de missions d'évaluation					1
-----------------	-----------	---------------------------------	--	--	--	--	---

##### Means of Verification : Rapports de mission de suivi

Mécanisme de suivi des recommandations mis en place  
Rapports d'activités  
Rapport de spots check

Indicator 3.2.4	Education	# d'enseignants / animateurs ayant bénéficié des activités de soutien psychosocial, mécanismes de protection et des formations aux messages qui sauvent des vies (données désagrégées par sexe)	140	93			233
-----------------	-----------	---	-----	----	--	--	-----

##### Means of Verification :

#### Activities

##### Activity 3.2.1

Organiser des réunions de partage et revue des objectifs, résultats et activités des partenaires dans les différentes zones avec les autorités éducatives.

Au niveau du terrain, des rencontres seront organisées au début du projet et chaque 2 mois avec les comités, les autorités éducatives et les communautés pour la revue des objectifs, le niveau de mise en œuvre et les résultats obtenus. Ce sera l'occasion d'avoir l'avis des communautés sur le projet.

Dans le cadre des réunions du Cluster, les informations sur la mise en œuvre du projet, les résultats obtenus seront partagés avec les différents fora dans le respect des mécanismes de partage des informations mis en place par le Cluster

### Activity 3.2.2

Organiser 9 missions de suivi programmatiques des activités sur le terrain.

Une mission de visite programmatique sera organisée chaque trimestre pour chacune des 3 ONGs soit un total de 9 visites programmatiques qui seront faites conjointement avec l'UNICEF, l'ONG et les autorités du Ministère de l'Éducation.

Au début de la mise en œuvre du projet, il sera organisé une mission conjointe de lancement impliquant l'UNICEF, ONGs et les autorités éducatives avec pour but la mise en place du projet avec des différentes composantes bénéficiaires du projet.

### Activity 3.2.3

Organiser des réunions de partage de l'information et d'amélioration des activités entre partenaires de mise en œuvre, autorités éducatives et l'UNICEF

A la suite des missions de suivi et visites programmatiques, des rencontres seront organisées pour le partage des informations et les recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet.

### Activity 3.2.4

Organiser des évaluations conjointes rapides des besoins d'éducation et une mission d'évaluation du projet.

Une équipe conduite par les autorités éducatives de niveau central mènera une mission d'évaluation du projet.

En appui au Cluster, l'UNICEF conduira des évaluations conjointes rapides des besoins d'éducation dans les zones de tension. Ces évaluations serviront de veille humanitaire pour ce qui est de l'éducation. Les informations des rapports de ces évaluations qui seront menées par les acteurs de terrain viendront alimenter la base de données du Cluster Education et donnera une photographie de la situation sur le terrain ; ce qui est un prélude à la prise de décision et permettra de réajuster à temps la stratégie du Cluster. Un renforcement des capacités des acteurs de terrain en évaluation rapide conjointe des besoins sera assuré par le Global Cluster au mois de Juillet pour permettre au Cluster Education de disposer à temps de données fiables du terrain.

### Additional Targets :

## M & R

### Monitoring & Reporting plan

ECAC, IDEAL et Yamacuir sont chargés des activités dans les ETAPES. Un premier niveau de suivi et évaluation sera fait par ces ONGs ; un suivi quotidien sera coordonné par un chargé de projet avec l'appui des superviseurs pour chaque site. Sur le terrain, les autorités éducatives du niveau déconcentré superviseront la mise en œuvre des activités du projet avec l'appui des collègues des bureaux de zone de l'UNICEF en étroite collaboration avec les ONGs. L'implication de ces autorités aux niveaux de terrain et central sera primordiale dès le lancement des activités pour assurer la continuité des interventions et faciliter la réintégration des enfants à l'école à la fin du projet et/ou lorsque la situation redeviendra normale. Les activités de suivi et d'évaluation du projet seront déterminées de commun accord avec les ONGs. Une ligne budgétaire sera prévue pour faciliter le transport des inspecteurs pour le suivi pédagogique et la mise en œuvre des acquis des différentes formations, le respect des horaires de travail et des standards minimum à respecter dans une intervention d'urgence en éducation.

Le suivi par l'UNICEF sera basé sur les procédures de l'Approche Harmonisée pour les Transferts de Fonds (HACT) aux Partenaires d'exécution. Ainsi, des activités d'assurance qualité (visites programmatiques et spots check) seront mises en œuvre selon les dispositions réglementaires dans le but de minimiser les risques liés à la gestion des fonds reçus, de travailler à l'appropriation du système de contrôle, à la réduction des coûts de transaction et à l'utilisation graduelle des systèmes nationaux en accord avec les normes internationales. Trois visites programmatiques seront organisées pour chaque ONG sur la durée de vie du projet. Les fonds seront transférés trimestriellement après la liquidation de l'avance reçue précédemment sur la base des rapports narratifs et du FACE (en lien avec le rapport financier). Un spot check sera organisé pour chaque liquidation par l'équipe de spots checkers de l'UNICEF notamment pour IDEAL. L'UNICEF s'assurera de la mise en œuvre à temps des recommandations issues des activités d'assurance qualité.

Au niveau programmatique, une équipe en place composée de deux spécialistes d'éducation en urgence, d'un consultant national et d'un gestionnaire de l'information (IM) est dédiée au suivi de la mise en œuvre du projet. Des rencontres seront organisées par quinzaine de façon régulière avec les ONGs et porteront sur l'état d'avancement des projets, les difficultés rencontrées, les stratégies de mitigation identifiées et le partage d'expériences. Un mécanisme de communication est déjà en place à travers des outils qui seront mis à jour par le (IM) et permettra la circulation de l'information et l'appui à la prise de décision. Un suivi/ accompagnement des ONGs dans la mise en œuvre programmatique et financière sera continuellement réalisé sur la durée du projet. Ce suivi régulier sera assuré sur le terrain par les spécialistes éducation en urgence de Bangui et par le staff des bureaux de zone de l'UNICEF de Kaga Bandoro et de Bambari à travers des missions de suivi des activités et des visites programmatiques. Les rapports de ces missions seront soumis, analysés avec des recommandations précises qui feront l'objet d'actions de suivi par les collègues et ressortis à travers des rapports hebdomadaires.

Les ONG seront astreints à partager un rapport narratif et statistique mensuel portant sur les indicateurs du projet et principalement sur i) les données quantitatives : nombre de structures mises en place et fonctionnelles, nombre de participants (F/G) par type d'offres éducatives, nombre d'enseignants (F/H), nombre de nouveaux participants (F/G) et ii) les difficultés rencontrées et les recommandations d'appui. Les données quantitatives et qualitatives du projet seront reflétées dans le 5W mis à jour mensuellement par les ONGs ainsi que dans les réunions du Cluster, les sitrep et les rapports nécessaires.

### Workplan



Activitydescription	Year	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Activity 1.1.1: Organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation des parents sur le droit à l'éducation des enfants :	2017							X					
Dans chaque site de déplacés, des activités seront organisées et viseront à mobiliser les communautés pour une inscription massive des enfants dans les ETAPES. Cela se fera à travers (i) des rencontres avec les communautés avec l'implication des leaders communautaires, les leaders religieux, les associations de femmes et de jeunes, (ii) à travers les crieurs publics et (iii) à travers les radios locales. Cette activité sera menée par les ONGs de mise en œuvre qui s'assurèrent que tous les parents des communautés cibles reçoivent l'information sur l'éducation des enfants.	2018												
Activity 1.1.2: Organiser des activités de vacances incluant des cours de rattrapage et activités récréatives.	2017							X	X	X			
A la demande du MENESRS, des cours de rattrapage d'urgence seront organisés sur les sites avec les enfants en difficulté scolaire du fait de la crise. Ces cours seront animés par des maitres parents précédemment formés qui auront pour objectif de préparer ces enfants pour leur faciliter l'intégration dans les écoles dès que possible. Sur les sites, en complément à ces cours de rattrapage, seront aussi organisées des activités récréatives a savoir des tournois de sport, des sketches couplés à des activités de compétences de vie courante. Toutes ces activités permettront d'occuper sagement les enfants avant la rentrée scolaire proprement dite et de rendre la vie dans les sites de déplacés plus convivial pour les enfants.	2018												
Activity 1.1.3: Organiser la sélection des sites et des lieux où seront organisées les activités éducatives et récréatives.	2017							X					
Avec l'implication des partenaires de mise en œuvre, des gestionnaires des sites, des autorités éducatives locales, des leaders des communautés déplacées et de l'UNICEF, 16 comités locaux d'éducation (un par site) de 10 membres chacun a parité de sexe seront mis en place ou réactivés et seront chargés d'identifier et/ou confirmer les sites d'intervention ainsi que les lieux pour l'implantation des structures.	2018												
Activity 1.1.4: Organiser l'identification des maîtres-parents avec un accent sur les maitres parents déplacés et en priorisant les femmes.	2017							X					
Avec l'appui des partenaires de mise en œuvre et sur la supervision des autorités éducatives locales qui auront défini le profil de maitre parent à recruter, les comités locaux d'éducation faciliteront l'identification et le recrutement de maitres parents issus de la communauté des déplacés en mettant l'accent sur les femmes déplacées qui ont le profil pour être maitresses parents. Au cas où les candidats à ce poste parmi les déplacés n'ont pas le profil requis et dans le souci de garantir un tant soit peu la qualité des apprentissages, il sera fait appel à des personnes de la communauté hôte qui ont le profil. S'il s'agit d'une insuffisance de compétences au niveau les femmes potentiellement aptes pour l'encadrement, il sera organisé des séances de formation spéciale pour les mettre à niveau et assurer par la participation féminine aux activités du projet.	2018												
Activity 1.1.5: Organiser l'identification et l'inscription des enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires.	2017							X					
Après la mobilisation communautaire, les comités locaux d'éducation avec l'appui des autorités éducatives locales et des staffs des ONGs de mise en œuvre procéderont au recrutement des enfants en tenant compte de leur âge et de leur niveau. Les inscriptions se feront gratuitement sur la base des trois opportunités d'éducation disponibles.	2018												
Activity 1.1.6: Créer 160 ETAPES dans les sites de déplacés et les enclaves de la Ouaka (sites de Bambari et localités environnantes : 43/ Bakala: 8/ Grimari : 8), Nana Gribizi (sites de Kaga Bandoro et localités environnantes : 36), Haute Kotto (Bria/ 65)	2017							X	X				
Après l'identification des lieux d'implantation des structures, les ETAPES seront construits sur la base d'un plan déjà défini par les ingénieurs de l'UNICEF et disponible. Toutefois, au regard des contraintes de terrain, il pourrait être accordé aux partenaires de mise en œuvre l'utilisation de matériaux locaux pour la construction des hangars des ETAPES avec une couverture en bâches.	2018												

Activity 1.1.7: Organiser des activités d'éveil pour 2400 enfants de 3-5 ans.	2017							X	X	X	X	X	X
Sur la base de leur âge et des besoins éducatifs identifiés, un encadrement spécial sera donné aux enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) avec des encadreurs formés et du matériel adéquat. Ces enfants suivront un programme les préparant à l'entrée à l'école. Les cours se feront de préférence dans la matinée. Il est planifié 50 enfants par salle encadrés par 2 maitres parents de préférence des femmes.	2018	X	X	X									
Activity 1.1.8: Organiser des activités éducatives 9000 enfants de 6-13 ans	2017							X	X	X	X	X	X
Des cours seront animés par des maitres parents sur la base du nouveau programme des enseignements en situations d'urgence en raison de 4h par jour sur 5 jours de la semaine au profit de 9000 enfants de 6-13 ans y compris les enfants séparés, les enfants non accompagnés et les ex EAFGA entrant dans cette tranche d'âge. Il est planifié un ratio de 75 élèves par maitre parent et par ETAPE pour faciliter l'encadrement des enfants dans l'esprit d'améliorer la qualité des apprentissages. Les cours se feront de préférence dans la matinée pour toutes les classes du Fondamental 1.	2018	X	X	X									
Activity 1.1.9: Organiser des cours d'Alphabétisation pour 600 enfants sur- âgés (14- 17ans) y compris les EAFGA.	2017							X	X	X	X	X	X
Les cours se feront dans les salles précédemment occupés par les enfants du préscolaire. Selon les sites, les horaires seront fonction de la disponibilité de temps identifiée par les apprenants. Les cours pourront bien se dérouler dans la matinée comme dans l'après- midi selon la disponibilité préalablement définie avec les apprenants. Il a été planifié un ratio de 50 apprenants pour un animateur.	2018	X	X	X									
Activity 1.2.1: Aménager 16 Espaces Amis d'Enfants (EAE)	2017							X					
Les EAE sont aménagés dans la cour des ETAPes à raison d'un EAE par site. Il comprendra un espace pour les jeux extérieurs de groupes comme le football, le handball, le volleyball. L'espace devra être assez grand pour permettre des jeux simultanés comme les sauts à la corde des filles ou la marelle. Si nécessaire, des ETAPes (salle) pourraient aussi être utilisés pour des séances de causeries, de musique et d'art ou tout autre jeu intéressant « sain » les enfants.	2018												
Activity 1.2.10: Assurer le référencement de 100% des enfants et jeunes identifiés à besoins spéciaux aux services et/ou programmes compétents disponibles.	2017							X	X	X	X	X	X
Les partenaires de mise en œuvre et l'UNICEF s'assureront de la maîtrise du mécanisme de référencement par les maitres parents, les animateurs des EAE et par les comités locaux d'éducation. TOUS les enfants qui seraient identifiés à besoin spéciaux (cas de maladie à l'école, ENA, AS, EV GBV,...) doivent être référés aux services et structures compétentes). La contribution des RECOPE existant dans les zones d'intervention est nécessaire pour un suivi et une prise en charge adéquate des enfants.	2018	X	X	X									
Activity 1.2.2: Identifier les animateurs des EAE	2017							X					
2 personnes seront identifiées par EAE (par site) pour animer les activités. Ce processus mené par le comité local d'éducation sous la supervision des staffs des ONGs de mise en œuvre, des leaders communautaires et des gestionnaires des sites. Il sera respecté la parité homme/ femme.	2018												
Activity 1.2.3: Former les animateurs des EAE	2017							X	X				
Les animateurs seront formés pendant 2 jours par des experts des EAE, les spécialistes de protection de l'UNICEF des bureaux de zone couvrant les localités de mise en œuvre du projet. Cette formation portera sur les techniques d'animation de ces espaces, la protection de l'enfance, l'identification des enfants à besoins spéciaux selon leur vulnérabilité, les outils de collecte de données et le mécanisme de communication/ partage des informations ainsi que le système de référencement disponible dans la localité.	2018												
Activity 1.2.4: Acheter et distribuer des kits récréatifs	2017							X	X				
Les kits récréatifs seront mis à la disposition du projet par l'UNICEF. Ils seront distribués dans les EAE à raison d'un kit récréatif pour 100 enfants à partir de 6 ans soit au total 96 kits récréatifs pour les 9600 enfants de F1 (9000) et d'Alphabétisation (600).	2018												

<p>Activity 1.2.5: Organiser la gestion des EAE</p> <p>Les EAE seront gérés par les comités locaux d'éducation. Ils seront responsables des kits récréatifs et autres matériels des EAE. Ils feront le suivi de la présence effective des animateurs dans les EAE pendant le temps qu'il leur ait imparti. Ils contribueront à la mise en œuvre du mécanisme de référencement et seront la liaison avec les parents si nécessaire.</p>	2017						X	X	X	X	X	X
<p>Activity 1.2.6: Organiser des séances d'activités récréatives</p> <p>Les activités dans les EAE seront organisées par les animateurs formés et tiendront compte des attentes des enfants. Elles devraient profiter à tous les enfants de CI au CM et aux adolescents des cours d'alphabétisation. Elles se feront selon la programmation des animateurs les après- midis mais les jeux seront choisis par les enfants. Ce sera du sport, des sketches, l'initiation à la musique, à l'art... Elles seront l'occasion de véhiculer des messages favorisant la cohésion sociale, la sensibilité aux conflits, la paix.</p>	2017						X	X	X	X	X	X
<p>Activity 1.2.7: Organiser des séances de causeries/ sensibilisation à l'endroit des élèves des classes de CE- CM et des participants aux cours d'alphabétisation incluant les EAFGA sur les compétences de vie courante (Life skills training), sur le choléra et sur Ebola (1/mois/site).</p> <p>Les enfants de CE au CM ainsi que les adolescents des cours d'alphabétisation participeront à des discussions intergénérationnelles, des causeries portant sur les compétences de vie courante, la prévention des maladies comme Ebola, VIH/ Sida, la promotion de l'hygiène et si l'expertise est disponible des causeries sur la reproduction. Cette activité sera organisée par les staffs des ONGs de mise en œuvre qui pourront identifier dans la communauté déplacée ou la communauté hôte des personnes avec des expertises portant sur le thème à développer. Pour ce faire, il sera nécessaire de planifier avec les enfants les thèmes sur lesquelles ils voudraient discuter et identifier d'avance l'animateur/ facilitateur par thème.</p>	2017						X	X	X	X	X	X
<p>Activity 1.2.8: Organiser des séances de mobilisation communautaire pour le soutien éducatif et social aux enfants identifiés à besoins spéciaux (2/sites).</p> <p>Pour assurer l'implication des parents et de la communauté toute entière à la question de l'éducation, des séances de mobilisation communautaire seront organisées au début de la mise en œuvre du projet et pendant la période de la rentrée scolaire. Une évaluation rapide des besoins de communication sera menée par les ONGs de mise en œuvre. Cela permettra d'identifier selon les communautés les messages porteurs et le mode de communication à utiliser. Les messages seront identifiés avec l'appui de la section C4D de l'UNICEF. L'activité sera intégrée dans le programme de mobilisation communautaire pour sa phase radiophonique. Les ONGs de mise en œuvre se chargeront de l'aspect sur les contacts directs avec les communautés à travers des discussions.</p>	2017						X	X	X	X	X	
<p>Activity 1.2.9: Contribuer à l'actualisation du mécanisme de référencement des enfants identifiés à besoins spéciaux</p> <p>Les partenaires de mise en œuvre, les staffs protection et éducation de l'UNICEF impliqués dans l'action travailleront de concert pour la mise à jour du mécanisme de référencement des enfants identifiés à besoin spéciaux. Cette actualisation se basera sur le document existant auxquels seront confrontées les difficultés de mise en œuvre et aussi les mesures de remédiation mises en place. Le mécanisme sera donc revu en prenant en compte les réalités, les contraintes et aussi les opportunités du terrain.</p>	2017						X	X				
<p>Activity 2.1.1: Acheter et distribuer des kits scolaires ( SIB)</p> <p>L'UNICEF assurera la provision de 240 School- in- Box (SIB) représentant chacun du matériel scolaire pour 40 enfants et du matériel pédagogique pour un enseignant. Le transport et la distribution seront assurés par les ONGs de mise en œuvre sous la supervision des autorités éducatives des zones d'intervention et des comités locaux d'éducation.</p>	2017						X	X				
<p>Activity 2.1.2: Acheter et distribuer des kits pour le préscolaire.</p> <p>L'UNICEF fournira également 48 kits d'encadrement de la petite enfance (kits ECD) qui contient tous les matériels nécessaires pour l'éveil, l'encadrement et la préparation à l'école des jeunes enfants. Chacun des kits est destiné à une classe de 50 enfants qui sont encadrés par 2 monitrices. Le transport et la distribution seront assurés par les ONGs de mise en œuvre sous la supervision des autorités éducatives des zones d'intervention et des comités locaux d'éducation.</p>	2017						X	X				

<p>Activity 2.2.1: Organiser des séances de formation en pédagogie de base, protection des enfants, discipline positive, promotion de l'hygiène et prévention de Ebola de 233 maitres- parents dont 93 femmes encadrant les enfants ciblés.</p> <p>3 sessions de formations en pédagogie de base et portant aussi sur les problématiques de l'urgence en éducation seront organisées avec des formateurs de formateurs du MENESRS présents au niveau local, une dans 3 localités (Bambari, Bria et Kaga Bandoro). Les maitres parents de Grimari participeront à la session de Bambari. Cette formation se fera pendant 5 jours ouvrables avec 3 jours de sessions théoriques et 2 jours de sessions pratiques.</p>	2017							X	X					
	2018													
<p>Activity 2.2.2: Organiser une formation des maitres parents en appui psychosocial</p> <p>3 sessions de formation en appui psychosocial seront organisées à Bambari, Bria et Kaga Bandoro. Les maitres parents de Grimari participeront à la session de Bambari. Cette formation habilitera les maitres parents avec des aptitudes pédagogiques basées sur la participation des enfants dans l'apprentissage et des exercices contribuent à une guérison d'ensemble de différentes situations de stress vécues. La formation sera assurée par les formateurs de formateurs de niveau local du MENESRS formés en appui psychosocial.</p>	2017								X	X				
	2018													
<p>Activity 2.2.3: Assurer le suivi pédagogique des enseignants formés</p> <p>Les maitres parents formés seront suivis au plan pédagogique par leurs formateurs du niveau local du MENESRS. Les visites seront menées chaque deux semaines. Elles seront l'occasion d'évaluer les acquis de la formation et de corriger les manquements et/ou les insuffisances dans le souci de l'amélioration des aptitudes pédagogiques et apporter aux enfants des apprentissages de qualité</p>	2017							X	X	X	X	X	X	
	2018	X	X	X										
<p>Activity 2.3.1: Organiser des évaluations des apprentissages.</p> <p>Des évaluations mensuelles seront organisées en lien avec les évaluations mensuelles des écoles formelles. Cela facilitera l'intégration des enfants des ETAPes à l'école quand la situation se normalisera.</p>	2017									X	X	X		
	2018	X	X	X										
<p>Activity 2.3.2: Faciliter l'intégration des élèves dans les écoles ouvertes les plus proches avec l'amélioration de la situation sécuritaire.</p> <p>Une note a été prise par le Ministère pour faciliter l'intégration sans frais des enfants déplacés et/ou retournés dans les écoles des zones de déplacement ou des zones de retour. Avec l'appui du Cluster, l'UNICEF travaillera à la revue du document par le MENESRS et le diffusera auprès de tous les directeurs des écoles dans les zones d'intervention du projet. Les partenaires de mise en œuvre du projet établiront les listes des enfants concernées qu'ils partageront avec les autorités éducatives locales. Ils feront le suivi de l'intégration effective sans coûts des enfants des ETAPes dans les écoles.</p>	2017								X	X	X	X		
	2018													
<p>Activity 3.1.1: Renforcer les capacités des partenaires en Harmonized Approach to Cash Transfer (HACT).</p> <p>Des formations des partenaires ONGs et Gouvernementaux seront organisées par l'équipe HACT de l'UNICEF. Les ONGs de mise en œuvre de ce projet seront aussi ciblés et participeront à ce renforcement de capacités qui fait suite aux formations qu'elles ont reçues précédemment en 2016.</p>	2017								X			X		
	2018													
<p>Activity 3.1.2: Organiser des visites programmatiques.</p> <p>Dans le cadre de l'assurance qualité, l'UNICEF mènera des visites programmatiques pour évaluer le niveau d'atteinte des résultats et les capacités de gestion financières des partenaires de mise en œuvre.</p>	2017									X			X	
	2018	X												
<p>Activity 3.1.3: Assurer un accompagnement et suivi des partenaires sur les volets de mise en œuvre du projet et de gestion financière par le biais de rencontres bi-hebdomadaires, visites de terrains mensuelles, visites programmatiques et des spots checks par les staffs Education en situations d'urgence de l'UNICEF.</p> <p>Des rencontres régulières seront tenues chaque deux semaines avec les partenaires des ETAPes et les staffs de l'Unicef. Elles seront l'occasion de collecter les données de l'état de mise en œuvre et les résultats atteints à ce niveau. Ces réunions permettront aussi aux partenaires de partager les difficultés rencontrées et les mesures de mitigation utilisées. C'est un forum d'échanges entre les partenaires.</p> <p>Des missions mensuelles de suivi, des visites programmatiques et des spots checks seront organisées notamment avec les staffs des bureaux de zone de l'UNICEF et les staffs du bureau de Bangui et sont l'occasion de corriger les manquements/ insuffisances observés si c'est le cas et de renforcer les bonnes pratiques.</p>	2017							X	X	X	X	X	X	
	2018	X	X	X										

<p>Activity 3.2.1: Organiser des réunions de partage et revue des objectifs, résultats et activités des partenaires dans les différentes zones avec les autorités éducatives.</p> <p>Au niveau du terrain, des rencontres seront organisées au début du projet et chaque 2 mois avec les comités, les autorités éducatives et les communautés pour la revue des objectifs, le niveau de mise en œuvre et les résultats obtenus. Ce sera l'occasion d'avoir l'avis des communautés sur le projet.</p> <p>Dans le cadre des réunions du Cluster, les informations sur la mise en œuvre du projet, les résultats obtenus seront partagés avec les différents fora dans le respect des mécanismes de partage des informations mis en place par le Cluster</p>	2017							X	X	X		
	2018	X										
<p>Activity 3.2.2: Organiser 9 missions de suivi programmatiques des activités sur le terrain.</p> <p>Une mission de visite programmatique sera organisée chaque trimestre pour chacune des 3 ONGs soit un total de 9 visites programmatiques qui seront faites conjointement avec l'UNICEF, l'ONG et les autorités du Ministère de l'Éducation.</p> <p>Au début de la mise en œuvre du projet, il sera organisé une mission conjointe de lancement impliquant l'UNICEF, ONGs et les autorités éducatives avec pour but la mise en place du projet avec des différentes composantes bénéficiaires du projet.</p>	2017							X		X		
	2018	X										
<p>Activity 3.2.3: Organiser des réunions de partage de l'information et d'amélioration des activités entre partenaires de mise en œuvre, autorités éducatives et l'UNICEF</p> <p>A la suite des missions de suivi et visites programmatiques, des rencontres seront organisées pour le partage des informations et les recommandations pour améliorer la mise en œuvre du projet.</p>	2017							X	X	X	X	X
	2018	X	X									
<p>Activity 3.2.4: Organiser des évaluations conjointes rapides des besoins d'éducation et une mission d'évaluation du projet.</p> <p>Une équipe conduite par les autorités éducatives de niveau central mènera une mission d'évaluation du projet.</p> <p>En appui au Cluster, l'UNICEF conduira des évaluations conjointes rapides des besoins d'éducation dans les zones de tension. Ces évaluations serviront de veille humanitaire pour ce qui est de l'éducation. Les informations des rapports de ces évaluations qui seront menées par les acteurs de terrain viendront alimenter la base de données du Cluster Education et donnera une photographie de la situation sur le terrain ; ce qui est un prélude à la prise de décision et permettra de réajuster à temps la stratégie du Cluster. Un renforcement des capacités des acteurs de terrain en évaluation rapide conjointe des besoins sera assuré par le Global Cluster au mois de Juillet pour permettre au Cluster Education de disposer à temps de données fiables du terrain.</p>	2017											
	2018		X									
<b>OTHER INFO</b>												
<b><u>Accountability to Affected Populations</u></b>												

La participation communautaire est l'un de pilier central identifié par le réseau inter- agence pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) dont fait partie l'UNICEF dans le processus d'une intervention d'éducation en urgence.

Ainsi dans la stratégie de réponse à l'urgence à travers les ONGs, l'UNICEF et ses partenaires portera un accent particulier dans la participation communautaire dans toutes les phases de la préparation à travers des évaluations de besoins et de la mise en œuvre des activités avec des responsabilités accrues des membres des communautés et des autorités éducatives et même des enfants eux-mêmes.

Des comités locaux d'éducation (1/site) composés de représentants de toutes les couches des communautés ciblées seront chargés de :

- participer à l'évaluation des besoins sur les enfants qui sont en rupture scolaire ;
- de la mobilisation communautaire sur l'importance de l'éducation ;
- de l'identification des sites sur lesquels les ETAPes seront mis en place ;
- du suivi des activités dans les ETAPes pour s'assurer de la présence effective des maitres parents et du bon fonctionnement des activités;
- de recevoir les plaintes et le transmettre à qui de droit suivant le mécanisme mis en place et faire le suivi de la réalisation des recommandations ;
- participer à l'évaluation finale des activités.

Avec l'appui des ONGs et sur la base des standards de l'INEE, chaque comité élaborera un plan d'action et recevra une allocation mensuelle de 50 000 XAF pour financer les activités de ce plan.

L'éducation étant une question des droits et non de faveur, l'UNICEF avec ses partenaires organiseront des activités d'évaluation auxquelles sont fortement impliquées les communautés bénéficiaires et mettent en place ou redynamisent les structures de cogestion d'une école en se basant sur le contexte afin d'assurer l'intégration et l'appropriation des actions. Ces structures sont chargées de designer les maitres parents, de déterminer les lieux où seront implantés les Espaces Temporaires d'apprentissage et de Protection de l'Enfant, de suivre les activités dans les ETAPes etc.

Des réunions régulières organisées avec ces comités et les parents seront des occasions de communiquer sur le niveau de mise en œuvre du projet, ses forces et faiblesses, et conduiront aux activités de plaidoyer nécessaire s'il y a lieu. Des séances d'analyse, décision et planification de suivi et d'évaluation du programme avec les leaders communautaires dont les représentantes des femmes seront organisées et assureront ainsi une participation communautaire accrue. Les responsables du ministère seront impliqués dans les activités de suivi pédagogiques et de la mise en œuvre du projet.

Afin de renforcer les mécanismes de plainte, l'UNICEF mettra à contribution la ligne verte qui sera mise à disposition pour les partenaires à travers cette allocation. Les plaintes seront collectées analysées et des pistes de solution proposées afin d'apporter des réponses aux plaintes dans la mesure du possible. Des boites fermées seront à la disposition des enfants dans les ETAPes pour exprimer de façon anonyme leurs sentiments et plaintes en lien avec le déroulement du projet et des activités. Un mécanisme de gestion de ces informations sera mis en place avec la contribution des collègues experts de la protection de l'enfance et des RECOPE. Un retour. Des réponses devraient être données selon la meilleure méthode que les experts auront définie pour préserver les enfants tout en trouvant une réponse à leurs préoccupations.

A la fin du programme les partenaires en collaboration avec l'UNICEF organiseront avec les membres de la communauté, les enfants et les autorités éducation pour faire le point sur les résultats atteints et dans la mesure du possible un sondage d'opinion sera organisé pour évaluer le degré de satisfaction des bénéficiaires incluant les enfants.

### **Implementation Plan**

Les ONGs identifiées pour ce projet ont passé tout le processus de contractualisation prévue par les procédures internes de l'UNICEF et viennent de terminer des projets d'éducation en urgence dans les mêmes zones avec d'autres financements (Fonds Allemand, Fonds du comité français pour l'Unicef etc.). Dans le souci d'assurer la continuité de l'action, l'Unicef travaillera avec ces mêmes partenaires y compris le MENESRS pour assurer l'appui nécessaire aux communautés touchées par la recrudescence de l'insécurité.

Des nouveaux accords de partenariat (PCA) seront signés avec ces ONG pour la mise en place des ETAPes et des cours d'alphabétisation incluant des actions de visibilité du donateur sur le terrain.

L'UNICEF s'assurera que toutes les parties prenantes soient informées de l'identité de la source de financement et de son action en faveur des personnes vulnérables notamment des enfants. Les ONGs auront à charge avec la participation de la communauté de mettre en place des ETAPes dans les sites de Briä, Bambari, Grimari, Bakala et Kaga Bandoro, d'identifier les enfants, de recruter/reconduire les maitres parents avec la participation des comités locaux, de distribuer les kits fournis par l'Unicef et ceux achetés localement à tous les enfants ainsi qu'aux maitres parents et d'organisation de discussions sur les compétences de vie courante deux fois le mois.

Avec l'appui des Chargés de projet, des superviseurs travailleront à la mise en œuvre de ces projets dans chaque site. Un suivi quotidien sera assuré par les comités locaux d'éducation et portera sur la participation effective des enfants, aux activités scolaire, à la vérification de la présence des maitres parents, à l'identification d'éventuels problèmes et des stratégies de résolution, à aider au référencement des enfants en besoin vers les services/ programmes compétents en collaboration avec les partenaires. Des rencontres avec les parents et les enfants qui ont tendance à abandonner les cours seront organisées dans l'objectif de réduire au maximum le taux d'abandon et d'absentéisme au profit d'une participation effective aux activités qui contribuent à la protection des enfants.

Du matériel d'hygiène sera mis à la disposition des centres par l'UNICEF afin de promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène, le traitement de l'eau de boisson pour les enfants et la prévention contre les épidémies.

Avec l'appui de l'UNICEF, le MENESRS assurera et coordonnera la formation des maitres parents en pédagogie de base mais dans les problématiques d'urgence. Ainsi les sections Protection, WaSH et Santé seront mises à contribution pour cette formation. Avec un accompagnement des partenaires, des visites régulières de classe seront organisées par les experts pédagogues de MENESRS au niveau local pour un encadrement pédagogique de proximité des maitres- parents. Le MENESRS devra s'assurer de la participation des communautés affectées à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet. Une stratégie d'intégration des enfants dans les écoles les plus proches sera élaborée et mise en œuvre au niveau décentralisé dès que la situation sécuritaire le permet. Des instructions officielles ont été prises à cet effet. Quant aux cours d'alphabétisation, ils seront effectués sur la durée du projet.

Des rapports réguliers seront à cet effet partagés avec l'UNICEF par les partenaires et les besoins en appui identifiés à travers ces rapports feront l'objet de réponse avec l'implication de toutes les parties prenantes.

Deux spécialistes en urgence de l'UNICEF et un consultant national sont dédiés au suivi des activités de ce projet avec l'appui d'un gestionnaire de l'information et des collègues des Bureaux de Zone de Bambari et de Kaga Bandoro. Des missions de suivi de terrain et des visites programmatiques seront organisées chaque mois sur les différents sites. Un accent particulier sera mis sur le suivi des activités de IDEAL à Briä et Kaga Bandoro. (cf plan de missions du staff UNICEF joint)

## Coordination with other Organizations in project area

Name of the organization	Areas/activities of collaboration and rationale
MENESRS:	Le MENESRS à travers l'Inspection d'Académie du Centre Est (IACE) et l'Inspection d'Académie du Centre (IAC) assurera la formation des maitres parents et leur suivi pédagogique: L'IACE couvre les préfectures de la Ouaka (Bambari) et de la Haute Kotto (Bria) tandis que l'IAC couvre la préfecture de la Nana Gribizi. Ces inspections d'académie disposent de formateurs de formateurs au niveau local dans les deux thématiques de formation identifiées. Elles assureront donc les formations des enseignants en pédagogie de base et en appui psychosocial. Elles assureront en outre le suivi pédagogique et la supervision des activités. Leurs staffs notamment les Chefs secteurs et les Chefs de Circonscription seront totalement impliqués dans la mise en œuvre du projet depuis la mise en place avec le choix des sites et des lieux d'implantation des ETAPes, le recrutement des maitres parents et le renforcement des capacités.
Les bureaux de zone de l'UNICEF	Ils sont impliqués dans l'accompagnement des partenaires de mise en œuvre. Le staff facilitera les formations des maitres parents sur les volets des problématiques de l'urgence (protection de l'enfance, promotion de l'hygiène, prévention de Ebola, VIH/ Sida...) Les staffs Protection assureront la formation des animateurs des EAE en gestion des EAE et impliqueront leurs partenaires notamment les RECOPE dans la gestion du volet Protection de l'Enfance du projet. Les RECOPE contribueront avec les comités locaux d'éducation à la mise en œuvre holistique du projet avec un appui sur le volet Protection.

## Environment Marker Of The Project

### Gender Marker Of The Project

2a- The project is designed to contribute significantly to gender equality

### Justify Chosen Gender Marker Code

Le projet vise à offrir aux enfants, filles et garçons, des opportunités d'éducation adaptées à leur besoins. Sur les 12 000 enfants ciblées, l'action vise 6480 filles soit 54% des enfants affectés. En effet, en lien avec la situation nationale, le taux net de scolarisation des filles est de 65%. Or avec la situation d'urgence actuelle et tous les dangers en termes de protection auxquels elles font face, les filles sont plus nombreuses à abandonner l'école. C'est pourquoi, une attention particulière sera portée à leur retour à l'école sur les sites de déplacement et/ou de retour à travers les activités d'éducation en urgence.

Le genre sera mis en avant pour améliorer la participation des filles aux opportunités éducatives à travers : i) le recrutement de femmes parmi les enseignants pour l'encadrement des enfants, ii) la formation des maîtres- parents et autres encadreurs dans la protection des enfants mais précisément des filles, la sensibilité au genre et la prévention de la violence basée sur le genre ; ii) l'appui aux EAFGA surtout les filles dans le cadre de l'acquisition des compétences de vie courante incluant l'hygiène, le mécanisme de survie et de résilience ; iii) la prise en compte de la spécificité des filles notamment en période de puberté avec une participation plus accrue des femmes dans les comités de suivis des activités d'éducation et iv) la contribution à l'identification et la prise en compte des besoins de protection des Enfants Non Accompagnés, Enfants Séparés, enfants victimes des Violences Basées sur le Genre... en collaboration avec les Réseaux Communautaire de Protection de l'Enfant.

Ainsi en plus des espaces temporaires d'apprentissage qui seront mis en place dans les sites pour les enfants et notamment les filles qui ne pourront pas aller à l'école pour cause d'insécurité, des cours d'alphabétisation seront mis en œuvre visant les adolescentes et adolescents pour les mettre à l'abri d'activités et/ou perspectives dangereuses notamment le retour et/ou le recrutement dans les forces et groupes armés.

### Protection Mainstreaming

De même que pour la partie redevabilité, les parties prenantes dont les enfants, les parents d'élèves représentés par les comités locaux d'éducation et les autorités éducatives du niveau déconcentré seront impliquées dans les ciblage des bénéficiaires, les endroits physiques où seront implantés les ETAPes et géographiques en tenant compte de la sécurité des enfants selon leurs catégories et appartenance en particulier dans le contexte de la centrafricaine (comité de suivi des activités est financer à hauteur de 50 000XAF par mois pour réaliser les activités).

Les interventions tiendront compte des enfants avec des besoins spécifiques notamment l'âge, des handicapés, des enfants ex EAFGA, des filles mères etc. La mise en place des structures s'adaptera à la situation de ces enfants intégrés qui ont besoin de dispositions particulière pour leur protection.

Pour ce faire l'UNICEF veillera à la participation des femmes à travers les comités locaux d'éducation dans le processus de recrutement des enfants et aussi des encadreurs/ maitres parents. Une priorité sera donnée aux maitres parents présents dans l'environnement et surtout aux femmes pour l'encadrement des enfants. Les superviseurs des partenaires de mise en œuvre seront chargés d'organiser des réunions mensuellement avec les communautés bénéficiaires. Ces réunions constitueront des espaces d'expression de leurs opinions en termes d'appropriation, de décision, de planification des activités, de mobilisation des ressources, de formation, de mise en œuvre, de suivi, et évaluation, de pérennisation des acquis du programme. Un mécanisme d'informations et de réclamations sera mis en place avec la contribution de toutes les parties prenantes et en collaboration avec les RECOPE présents dans les zones d'intervention.

Les bénéficiaires collaboreront avec les partenaires de mise en œuvre afin de faire atteindre leur droit et veiller à ce que leur dignité ne soit pas bafouée à travers la mise en œuvre. Pour assurer la cohésion sociale, les activités seront aussi ouvertes aux enfants des communautés hôtes notamment dans les localités où les écoles ne sont pas fonctionnelles ou bien la où les écoles ne sont pas accessibles du fait de la crise.

### Country Specific Information

## Safety and Security

L'UNICEF a le mandat d'apporter une assistance aux populations touchées par des catastrophes naturelles et/ou des crises provoquées dues à l'activité de l'homme par exemple les conflits avec violences afin de réduire l'impact de la crise et permettre aux personnes touchées de recouvrer leur dignité. C'est ce qui justifie l'engagement de l'UNICEF pour la mise en œuvre de ce projet afin d'offrir une opportunité éducative aux enfants des zones affectées par ces crises récurrentes car l'éducation ne peut pas attendre.

Dans cet élan, l'UNICEF est conscient du devoir d'assurer la sécurité de son staff pour cette raison le bureau de l'UNICEF CAR a recruté à plein temps deux conseillers en matière de sécurité pour mettre à disposition des équipes des informations nécessaires pouvant orienter les équipes dans les bureaux de Bangui à l'intérieur du pays (bureaux des zones). Cette équipe travaille en étroite collaboration avec l'UNDSS et des rapports de sécurité quotidiens sont partagés avec tout le staff. Ces officiers participent aux évaluations sécuritaires et ont mis des mécanismes en place pour s'assurer que tout le staff respecte les mesures de sécurité. Les Chefs de Bureaux de zone sont impliqués dans ces mécanismes. Des plans de sécurité ainsi que des plans d'évacuation sont élaborés dans chacun des bureaux et régulièrement mis à jour; les Security clearance sont exigés pour le staff avant aller en mission. Les véhicules sont équipés de matériels réglementaires tels que les radios HF, VHF, les gilets par balles sont disponibles dans les véhicules.

## Access

L'Unicef assure que tous les enfants des zones cibles aient les mêmes chances d'accès à cette opportunité d'éducation en urgence mise en œuvre par ses partenaires sans discrimination aucune.

En tant que première organisation mondiale de protection des droits des enfants, elle utilisera tous les moyens à sa disposition pour avoir accès aux bénéficiaires; l'un des moyens est la contractualisation avec des structures nationales qui sont implantées dans des zones difficiles d'accès et qui n'ont pas les règles de sécurité pareille avec les organisations internationales. Avec le mécanisme MRM elle est bien disposée à mener des plaidoyers à plus haut niveau pour obtenir la libération des espaces scolaires et de prévenir d'autres occupations. L'Unicef s'assurera que les bénéficiaires aient accès à des espaces sains et sécurisés et favorisant le bien-être psychologiques et cognitifs pour les enfants. Que les enfants jouissent d'un épanouissement intégral à travers cette intervention.

Les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes auront des espaces pour exprimer leur sentiment par rapport à l'intervention à travers les différents mécanismes de Feed back mis en place; notamment le comité local, le RECOPE, la ligne verte etc.

## BUDGET

Code	Budget Line Description	D / S	Quantity	Unit cost	Duration Recurrence	% charged to CHF	Total Cost
<b>1. Staff and Other Personnel Costs</b>							
1.1	Salaire d'1 spécialiste en éducation en urgence (P3)	D	1	15,00 0.00	9	35.00	47,250.00
	<i>Staff chargé de la gestion de la préparation et de la réponse à l'urgence y compris la transition. Dans ce projet, ce staff est chargé de l'élaboration, de la coordination de la mise en œuvre ainsi que le suivi et l'évaluation du projet.</i>						
1.2	IMO (P2)	D	1	12,00 0.00	9	35.00	37,800.00
	<i>Staff en appui à l'équipe de l'éducation en urgence pour la gestion de l'information incluant la revue des outils de collecte et d'analyse des informations y compris le système de partage de ces informations</i>						
1.3	UNV	D	1	5,500 .00	9	50.00	24,750.00
	<i>Ce staff est chargé du suivi des activités des ETAPES sur le terrain ainsi que du soutien aux ONGs dans la mise en œuvre de leurs activités dans le cadre du projet.</i>						
	<b>Section Total</b>						<b>109,800.00</b>
<b>2. Supplies, Commodities, Materials</b>							
2.1	Transport dans les localités ciblées	D	1	10,00 0.00	1	100.00	10,000.00
	<i>L'UNICEF mettra à la disposition du projet 224 baches de 4*5m pour la construction des hangars des ETAPES, 240 SIB (kits scolaires pour 40 enfants par SIB), 96 kits récréatifs (100 enfants/ kit) et 48 ECD kits (1 kit/50 enfants d'âge préscolaire) cette ligne de budget permettra d'assurer le transport de ces différents matériels de Bangui dans les localités de mise en œuvre du projet</i>						
	<b>Section Total</b>						<b>10,000.00</b>
<b>3. Equipment</b>							
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00
	NA						
	<b>Section Total</b>						<b>0.00</b>
<b>4. Contractual Services</b>							
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00
	NA						
	<b>Section Total</b>						<b>0.00</b>



5. Travel							
5.1	Missions de terrain par les Bureaux de zone de l'UNICEF	D	27	57.00	3	100.00	4,617.00
<p><i>Des missions de 3 jours sur 9 mois seront organisees. les collegues des Bureaux de zone de l'UNICEf assureront un suivi rapproche des activites sur le terrain. UNICEF assurera la logistique de necessaire pour les missions tandis que le fonds Humanitaires paiement des DSA.</i></p>							
<b>Section Total</b>							<b>4,617.00</b>
6. Transfers and Grants to Counterparts							
6.1	ECAC : Mise en place de 65 ETAPes et EAE à Bambari (PK8, Alternatif, Yamalé et Togo) pour 4875 enfants	D	1	167,103.00	1	100.00	167,103.00
<p><i>Staff et autres personnels : \$33,473</i></p> <p><i>Coût direct du programme ETAPes et EAE: Cout unitaire \$1900 par ETAPE de 75 enfants pour une durée de 9 mois incluant la prise en charge des maitres parents et encadreurs pour les activités de vacances et de l'année scolaire 2017- 2018 ainsi que l'aménagement de EAE et achats des matériels y afférant: \$1900*65 ETAPes soit un total de \$123,630</i></p> <p><i>Coûts des opérations et autres couts directs : \$10,000 lumpsum en une fois</i></p>							
6.2	IDEAL : Mise en place de 71 ETAPes et EAE dans 5 sites de 5 localités de Kaga Bandoro et Bria pour 5325 enfants	D	1	182,528.00	1	100.00	182,528.00
<p><i>Staff et autres personnels : \$36,543</i></p> <p><i>Coût direct du programme ETAPes et EAE: Cout unitaire \$1,900 par ETAPE de 75 enfants pour une durée de 9 mois incluant la prise en charge des maitres parents et encadreurs pour les activités de vacances et de l'année scolaire 2017- 2018 ainsi que l'aménagement de EAE et achats des matériels y afférant: \$1900*71 ETAPes soit un total de \$135042</i></p> <p><i>Coûts des opérations et autres couts directs : \$10,943</i></p>							
6.3	YAMACUIR : YAMACUIR : Mise en place de 24 ETAPes et EAE dans 3 sites de Grimari, Bakala et Ippy pour 1800 enfants	D	1	61,700.00	1	100.00	61,700.00
<p><i>Staff et autres personnels : \$12,352</i></p> <p><i>Coûts direct du programme ETAPes et EAE: Cout unitaire \$1,900 par ETAPE de 75 enfants pour une durée de 9 mois incluant la prise en charge des maitres parents et encadreurs pour les activités de vacances et de l'année scolaire 2017- 2018 ainsi que l'aménagement de EAE et achats des matériels y afférant: \$1,900*24 ETAPes soit un total de \$ 45,648</i></p> <p><i>Coûts des opérations et autres couts directs : \$3,700</i></p>							
6.4	Ministere de l'Education Nationale, de l'Enseignement Superieur et de la Recherche Scientifique	D	1	10,000.00	1	100.00	10,000.00
<p><i>Le MENESRS assurera les formations des enseignants et maitres- parents 1) en pédagogie de base axées sur le programme des enseignements en situations d'urgence et 2) en appui psychosocial. Des regroupements des maitres parents se feront dans ce sens les 3 chefs-lieux de préfectures que sont Bambari, Bria et Kaga Bandoro.</i></p>							
<b>Section Total</b>							<b>421,331.00</b>
7. General Operating and Other Direct Costs							
7.1	Evaluations conjointes rapides des besoins	D	1	10,000.00	1	100.00	10,000.00
<p><i>En appui au Cluster, l'UNICEF conduira des évaluations conjointes rapides des besoins d'éducation dans les zones de tension. Ces évaluations serviront de veille humanitaire pour ce qui est de l'éducation. Les informations des rapports de ces évaluations qui seront menees par les acteurs de terrains viendront alimenter la base de données du Cluster Education et donnera une photographie de la situation sur le terrain ; ce qui est un prélude a la prise de décision et permettra de réajuster à temps la stratégie du Cluster. Un renforcement des capacités des acteurs de terrain en évaluation rapide conjointe des besoins sera assuré par le Global Cluster au mois de Juillet pour permettre au Cluster Education de disposer à temps de données fiables du terrain.</i></p>							
7.2	Suivi et evaluation	D	1	5,000.00	1	100.00	5,000.00

<i>Des activités de suivi et d'évaluation du projet seront organisées à partir de Bangui. Cela inclut les visites de terrain par les staffs dédiés à l'Urgence à partir de Bangui, les visites programmatiques, les missions conjointes avec le Ministère.</i>							
<b>Section Total</b>							<b>15,000.00</b>
<b>SubTotal</b>					37.00	<b>560,748.00</b>	
Direct							
Support							
<b>PSC Cost</b>							
PSC Cost Percent							
PSC Amount							
<b>Total Cost</b>							<b>600,000.36</b>
<b>Project Locations</b>							
Location	Estimated percentage of budget for each location	Estimated number of beneficiaries for each location					Activity Name
		Men	Women	Boys	Girls	Total	
Nana Gribizi -> Kaga-Bandoro	23	30	21	1,242	1,458	2,751	<p>Activity 1.1.1 : Organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation des parents sur le droit à l'éducation des enfants :</p> <p>Dans chaque site de déplacés, des activités seront organisées et viseront à mobiliser les communautés pour une inscription massive des enfants dans les ETAPes. Cela se fera à travers (i) des rencontres avec les communautés avec l'implication des leaders communautaires, les leaders religieux, les associations de femmes et de jeunes, (ii) à travers les crieurs publics et (iii) à travers les radios locales. Cette activité sera menée par les ONGs de mise en œuvre qui s'assurèrent que tous les parents des communautés cibles reçoivent l'information sur l'éducation des enfants.</p> <p>Activity 1.1.2 : Organiser des activités de vacances incluant des cours de rattrapage et activités récréatives.</p> <p>A la demande du MENESRS, des cours de rattrapage d'urgence seront organisés sur les sites avec les enfants en difficulté scolaire du fait de la crise. Ces cours seront animés par des maitres parents précédemment formés qui auront pour objectif de préparer ces enfants pour leur faciliter l'intégration dans les écoles dès que possible.</p> <p>Sur les sites, en complément à ces cours de rattrapage, seront aussi organisées des activités récréatives a savoir des tournois de sport, des sketches couplés à des activités de compétences de vie courante.</p> <p>Toutes ces activités permettront d'occuper sainement les enfants avant la rentrée scolaire proprement dite et de rendre la vie dans les sites de déplacés plus convivial pour les enfants.</p> <p>Activity 1.1.3 : Organiser la sélection des sites et des lieux où seront organisées les activités éducatives et récréatives.</p> <p>Avec l'implication des partenaires de mise en œuvre, des gestionnaires des sites, des autorités éducatives locales, des leaders des communautés déplacées et de l'UNICEF, 16 comités locaux d'éducation (un par site) de 10 membres chacun a parité de sexe seront mis en place ou réactivés et seront chargés d'identifier et/ou confirmer les sites d'intervention ainsi que les lieux pour l'implantation des structures.</p>

Activity 1.1.4 : Organiser l'identification des maîtres-parents avec un accent sur les maîtres parents déplacés et en priorisant les femmes.

Avec l'appui des partenaires de mise en œuvre et sur la supervision des autorités éducatives locales qui auront défini le profil de maître parent à recruter, les comités locaux d'éducation faciliteront l'identification et le recrutement de maîtres parents issus de la communauté des déplacés en mettant l'accent sur les femmes déplacées qui ont le profil pour être maîtresses parents.

Au cas où les candidats à ce poste parmi les déplacés n'ont pas le profil requis et dans le souci de garantir un tant soit peu la qualité des apprentissages, il sera fait appel à des personnes de la communauté hôte qui ont le profil. S'il s'agit d'une insuffisance de compétences au niveau les femmes potentiellement aptes pour l'encadrement, il sera organisé des séances de formation spéciale pour les mettre à niveau et assurer par la participation féminine aux activités du projet.

Activity 1.1.5 : Organiser l'identification et l'inscription des enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires.

Après la mobilisation communautaire, les comités locaux d'éducation avec l'appui des autorités éducatives locales et des staffs des ONGs de mise en œuvre procéderont au recrutement des enfants en tenant compte de leur âge et de leur niveau. Les inscriptions se feront gratuitement sur la base des trois opportunités d'éducation disponibles.

Activity 1.1.6 : Créer 160 ETAPES dans les sites de déplacés et les enclaves de la Ouaka (sites de Bambari et localités environnantes : 43/ Bakala : 8/ Grimari : 8), Nana Gribizi (sites de Kaga Bandoro et localités environnantes : 36), Haute Kotto (Bria/ 65)

Après l'identification des lieux d'implantation des structures, les ETAPES seront construits sur la base d'un plan déjà défini par les ingénieurs de l'UNICEF et disponible. Toutefois, au regard des contraintes de terrain, il pourrait être accordé aux partenaires de mise en œuvre l'utilisation de matériaux locaux pour la construction des hangars des ETAPES avec une couverture en bâches.

Activity 1.1.7 : Organiser des activités d'éveil pour 2400 enfants de 3-5 ans.

Sur la base de leur âge et des besoins éducatifs identifiés, un encadrement spécial sera donné aux enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) avec des encadreurs formés et du matériel adéquat. Ces enfants suivront un programme les préparant à l'entrée à l'école. Les cours se feront de préférence dans la matinée.

Il est planifié 50 enfants par salle encadrés par 2 maîtres parents de préférence des femmes.

Activity 1.1.8 : Organiser des activités éducatives 9000 enfants de 6-13 ans

Des cours seront animés par des maîtres parents sur la base du nouveau programme des enseignements en situations d'urgence en raison de 4h par jour sur 5 jours de la semaine au profit de 9000 enfants de 6-13 ans y compris les enfants séparés, les enfants non accompagnés et les ex EAFGA entrant dans cette tranche d'âge. Il est planifié un ratio de 75 élèves par maître parent et par ETAPE pour faciliter l'encadrement des enfants dans l'esprit d'améliorer la qualité des apprentissages.

Les cours se feront de préférence dans la matinée pour toutes les classes du Fondamental 1.

Activity 1.1.9 : Organiser des cours d'Alphabétisation pour 600 enfants sur- âgés (14-17ans) y compris les EAFGA.

Les cours se feront dans les salles précédemment occupés par les enfants du préscolaire. Selon les sites, les horaires seront fonction de la disponibilité de temps identifiée par les apprenants. Les cours pourront bien se dérouler dans la matinée comme dans l'après-midi selon la disponibilité préalablement définie avec les apprenants. Il a été planifié un ratio de 50 apprenants pour un animateur.

Activity 1.2.1 : Aménager 16 Espaces Amis d'Enfants (EAE)

Les EAE sont aménagés dans la cour des ETAPes à raison d'un EAE par site. Il comprendra un espace pour les jeux extérieurs de groupes comme le football, le handball, le volleyball. L'espace devra être assez grand pour permettre des jeux simultanés comme les sauts à la corde des filles ou la marelle. Si nécessaire, des ETAPes (salle) pourraient aussi être utilisés pour des séances de causeries, de musique et d'art ou tout autre jeu intéressant « sain » les enfants.

Activity 1.2.10 : Assurer le référencement de 100% des enfants et jeunes identifiés à besoins spéciaux aux services et/ou programmes compétents disponibles.

Les partenaires de mise en œuvre et l'UNICEF s'assureront de la maîtrise du mécanisme de référencement par les maitres parents, les animateurs des EAE et par les comités locaux d'éducation. TOUS les enfants qui seraient identifiés à besoin spéciaux (cas de maladie à l'école, ENA, AS, EV GBV,...) doivent être référés aux services et structures compétentes). La contribution des RECOPE existant dans les zones d'intervention est nécessaire pour un suivi et une prise en charge adéquate des enfants.

Activity 1.2.2 : Identifier les animateurs des EAE

2 personnes seront identifiées par EAE (par site) pour animer les activités. Ce processus mené par le comité local d'éducation sous la supervision des staffs des ONGs de mise en œuvre, des leaders communautaires et des gestionnaires des sites. Il sera respecté la parité homme/ femme.

Activity 1.2.3 : Former les animateurs des EAE

Les animateurs seront formés pendant 2 jours par des experts des EAE, les spécialistes de protection de l'UNICEF des bureaux de zone couvrant les localités de mise en œuvre du projet. Cette formation portera sur les techniques d'animation de ces espaces, la protection de l'enfance, l'identification des enfants à besoins spéciaux selon leur vulnérabilité, les outils de collecte de données et le mécanisme de communication/ partage des informations ainsi que le système de référencement disponible dans la localité.

Activity 1.2.4 : Acheter et distribuer des kits récréatifs

Les kits récréatifs seront mis à la disposition du projet par l'UNICEF. Ils seront distribués dans les EAE à raison d'un kit récréatif pour 100 enfants à partir de 6 ans soit au total 96 kits récréatifs pour les 9600 enfants de F1 (9000) et

								<p>d'Alphabétisation (600).</p> <p>Activity 1.2.5 : Organiser la gestion des EAE</p> <p>Les EAE seront gérés par les comités locaux d'éducation. Ils seront responsables des kits récréatifs et autres matériels des EAE. Ils feront le suivi de la présence effective des animateurs dans les EAE pendant le temps qu'il leur ait imparti. Ils contribueront à la mise en œuvre du mécanisme de référencement et seront la liaison avec les parents si nécessaire.</p> <p>Activity 1.2.6 : Organiser des séances d'activités récréatives</p> <p>Les activités dans les EAE seront organisées par les animateurs formés et tiendront compte des attentes des enfants. Elles devraient profiter à tous les enfants de CI au CM et aux adolescents des cours d'alphabétisation. Elles se feront selon la programmation des animateurs les après-midis mais les jeux seront choisis par les enfants. Ce sera du sport, des sketches, l'initiation à la musique, à l'art... Elles seront l'occasion de véhiculer des messages favorisant la cohésion sociale, la sensibilité aux conflits, la paix.</p>
Ouaka -> Bakala	5	6	6	276	324	612	<p>Activity 1.1.1 : Organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation des parents sur le droit à l'éducation des enfants :</p> <p>Dans chaque site de déplacés, des activités seront organisées et viseront à mobiliser les communautés pour une inscription massive des enfants dans les ETAPES. Cela se fera à travers (i) des rencontres avec les communautés avec l'implication des leaders communautaires, les leaders religieux, les associations de femmes et de jeunes, (ii) à travers les crieurs publics et (iii) à travers les radios locales. Cette activité sera menée par les ONGs de mise en œuvre qui s'assurent que tous les parents des communautés cibles reçoivent l'information sur l'éducation des enfants.</p> <p>Activity 1.1.2 : Organiser des activités de vacances incluant des cours de rattrapage et activités récréatives.</p> <p>A la demande du MENESRS, des cours de rattrapage d'urgence seront organisés sur les sites avec les enfants en difficulté scolaire du fait de la crise. Ces cours seront animés par des maîtres parents précédemment formés qui auront pour objectif de préparer ces enfants pour leur faciliter l'intégration dans les écoles dès que possible.</p> <p>Sur les sites, en complément à ces cours de rattrapage, seront aussi organisées des activités récréatives à savoir des tournois de sport, des sketches couplés à des activités de compétences de vie courante.</p> <p>Toutes ces activités permettront d'occuper sainement les enfants avant la rentrée scolaire proprement dite et de rendre la vie dans les sites de déplacés plus convivial pour les enfants.</p> <p>Activity 1.1.3 : Organiser la sélection des sites et des lieux où seront organisées les activités éducatives et récréatives.</p> <p>Avec l'implication des partenaires de mise en œuvre, des gestionnaires des sites, des autorités éducatives locales, des leaders des communautés déplacées et de l'UNICEF, 16 comités locaux d'éducation (un par site) de 10 membres chacun à parité de sexe seront mis en place ou réactivés et seront chargés d'identifier et/ou confirmer les sites d'intervention ainsi que les lieux pour l'implantation des structures.</p>	

Activity 1.1.4 : Organiser l'identification des maîtres-parents avec un accent sur les maîtres parents déplacés et en priorisant les femmes.

Avec l'appui des partenaires de mise en œuvre et sur la supervision des autorités éducatives locales qui auront défini le profil de maître parent à recruter, les comités locaux d'éducation faciliteront l'identification et le recrutement de maîtres parents issus de la communauté des déplacés en mettant l'accent sur les femmes déplacées qui ont le profil pour être maîtresses parents.

Au cas où les candidats à ce poste parmi les déplacés n'ont pas le profil requis et dans le souci de garantir un tant soit peu la qualité des apprentissages, il sera fait appel à des personnes de la communauté hôte qui ont le profil. S'il s'agit d'une insuffisance de compétences au niveau les femmes potentiellement aptes pour l'encadrement, il sera organisé des séances de formation spéciale pour les mettre à niveau et assurer par la participation féminine aux activités du projet.

Activity 1.1.5 : Organiser l'identification et l'inscription des enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires.

Après la mobilisation communautaire, les comités locaux d'éducation avec l'appui des autorités éducatives locales et des staffs des ONGs de mise en œuvre procéderont au recrutement des enfants en tenant compte de leur âge et de leur niveau. Les inscriptions se feront gratuitement sur la base des trois opportunités d'éducation disponibles.

Activity 1.1.6 : Créer 160 ETAPES dans les sites de déplacés et les enclaves de la Ouaka (sites de Bambari et localités environnantes : 43/ Bakala : 8/ Grimari : 8), Nana Gribizi (sites de Kaga Bando et localités environnantes : 36), Haute Kotto (Bria/ 65)

Après l'identification des lieux d'implantation des structures, les ETAPES seront construits sur la base d'un plan déjà défini par les ingénieurs de l'UNICEF et disponible. Toutefois, au regard des contraintes de terrain, il pourrait être accordé aux partenaires de mise en œuvre l'utilisation de matériaux locaux pour la construction des hangars des ETAPES avec une couverture en bâches.

Activity 1.1.7 : Organiser des activités d'éveil pour 2400 enfants de 3-5 ans.

Sur la base de leur âge et des besoins éducatifs identifiés, un encadrement spécial sera donné aux enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) avec des encadreurs formés et du matériel adéquat. Ces enfants suivront un programme les préparant à l'entrée à l'école. Les cours se feront de préférence dans la matinée.

Il est planifié 50 enfants par salle encadrés par 2 maîtres parents de préférence des femmes.

Activity 1.1.8 : Organiser des activités éducatives 9000 enfants de 6-13 ans

Des cours seront animés par des maîtres parents sur la base du nouveau programme des enseignements en situations d'urgence en raison de 4h par jour sur 5 jours de la semaine au profit de 9000 enfants de 6-13 ans y compris les enfants séparés, les enfants non accompagnés et les ex EAFGA entrant dans cette tranche d'âge. Il est planifié un ratio de 75 élèves par maître parent et par ETAPE pour faciliter l'encadrement des enfants dans l'esprit d'améliorer la qualité des apprentissages.

Les cours se feront de préférence dans la matinée pour toutes les classes du Fondamental 1.

Activity 1.1.9 : Organiser des cours d'Alphabétisation pour 600 enfants sur- âgés (14-17ans) y compris les EAFGA.

Les cours se feront dans les salles précédemment occupés par les enfants du préscolaire. Selon les sites, les horaires seront fonction de la disponibilité de temps identifiée par les apprenants. Les cours pourront bien se dérouler dans la matinée comme dans l'après-midi selon la disponibilité préalablement définie avec les apprenants. Il a été planifié un ratio de 50 apprenants pour un animateur.

Activity 1.2.1 : Aménager 16 Espaces Amis d'Enfants (EAE)

Les EAE sont aménagés dans la cour des ETAPes à raison d'un EAE par site. Il comprendra un espace pour les jeux extérieurs de groupes comme le football, le handball, le volleyball. L'espace devra être assez grand pour permettre des jeux simultanés comme les sauts à la corde des filles ou la marelle. Si nécessaire, des ETAPes (salle) pourraient aussi être utilisés pour des séances de causeries, de musique et d'art ou tout autre jeu intéressant « sain » les enfants.

Activity 1.2.10 : Assurer le référencement de 100% des enfants et jeunes identifiés à besoins spéciaux aux services et/ou programmes compétents disponibles.

Les partenaires de mise en œuvre et l'UNICEF s'assureront de la maîtrise du mécanisme de référencement par les maitres parents, les animateurs des EAE et par les comités locaux d'éducation. TOUS les enfants qui seraient identifiés à besoin spéciaux (cas de maladie à l'école, ENA, AS, EV GBV,...) doivent être référés aux services et structures compétentes). La contribution des RECOPE existant dans les zones d'intervention est nécessaire pour un suivi et une prise en charge adéquate des enfants.

Activity 1.2.2 : Identifier les animateurs des EAE

2 personnes seront identifiées par EAE (par site) pour animer les activités. Ce processus mené par le comité local d'éducation sous la supervision des staffs des ONGs de mise en œuvre, des leaders communautaires et des gestionnaires des sites. Il sera respecté la parité homme/ femme.

Activity 1.2.3 : Former les animateurs des EAE

Les animateurs seront formés pendant 2 jours par des experts des EAE, les spécialistes de protection de l'UNICEF des bureaux de zone couvrant les localités de mise en œuvre du projet. Cette formation portera sur les techniques d'animation de ces espaces, la protection de l'enfance, l'identification des enfants à besoins spéciaux selon leur vulnérabilité, les outils de collecte de données et le mécanisme de communication/ partage des informations ainsi que le système de référencement disponible dans la localité.

Activity 1.2.4 : Acheter et distribuer des kits récréatifs

Les kits récréatifs seront mis à la disposition du projet par l'UNICEF. Ils seront distribués dans les EAE à raison d'un kit récréatif pour 100 enfants à partir de 6 ans soit au total 96 kits récréatifs pour les 9600 enfants de F1 (9000) et

							<p>d'Alphabétisation (600).</p> <p>Activity 1.2.5 : Organiser la gestion des EAE</p> <p>Les EAE seront gérés par les comités locaux d'éducation. Ils seront responsables des kits récréatifs et autres matériels des EAE. Ils feront le suivi de la présence effective des animateurs dans les EAE pendant le temps qu'il leur ait imparti. Ils contribueront à la mise en œuvre du mécanisme de référencement et seront la liaison avec les parents si nécessaire.</p> <p>Activity 1.2.6 : Organiser des séances d'activités récréatives</p> <p>Les activités dans les EAE seront organisées par les animateurs formés et tiendront compte des attentes des enfants. Elles devraient profiter à tous les enfants de CI au CM et aux adolescents des cours d'alphabétisation. Elles se feront selon la programmation des animateurs les après-midis mais les jeux seront choisis par les enfants. Ce sera du sport, des sketches, l'initiation à la musique, à l'art... Elles seront l'occasion de véhiculer des messages favorisant la cohésion sociale, la sensibilité aux conflits, la paix.</p>
Ouaka -> Bambari	27	39	24	1,483	1,741	3,287	<p>Activity 1.1.1 : Organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation des parents sur le droit à l'éducation des enfants :</p> <p>Dans chaque site de déplacés, des activités seront organisées et viseront à mobiliser les communautés pour une inscription massive des enfants dans les ETAPES. Cela se fera à travers (i) des rencontres avec les communautés avec l'implication des leaders communautaires, les leaders religieux, les associations de femmes et de jeunes, (ii) à travers les crieurs publics et (iii) à travers les radios locales. Cette activité sera menée par les ONGs de mise en œuvre qui s'assurèrent que tous les parents des communautés cibles reçoivent l'information sur l'éducation des enfants.</p> <p>Activity 1.1.2 : Organiser des activités de vacances incluant des cours de rattrapage et activités récréatives.</p> <p>A la demande du MENESRS, des cours de rattrapage d'urgence seront organisés sur les sites avec les enfants en difficulté scolaire du fait de la crise. Ces cours seront animés par des maitres parents précédemment formés qui auront pour objectif de préparer ces enfants pour leur faciliter l'intégration dans les écoles dès que possible. Sur les sites, en complément à ces cours de rattrapage, seront aussi organisées des activités récréatives a savoir des tournois de sport, des sketches couplés à des activités de compétences de vie courante. Toutes ces activités permettront d'occuper sainement les enfants avant la rentrée scolaire proprement dite et de rendre la vie dans les sites de déplacés plus convivial pour les enfants.</p> <p>Activity 1.1.3 : Organiser la sélection des sites et des lieux où seront organisées les activités éducatives et récréatives.</p> <p>Avec l'implication des partenaires de mise en œuvre, des gestionnaires des sites, des autorités éducatives locales, des leaders des communautés déplacées et de l'UNICEF, 16 comités locaux d'éducation (un par site) de 10 membres chacun a parité de sexe seront mis en place ou réactivés et seront chargés d'identifier et/ou confirmer les sites d'intervention ainsi que les lieux pour l'implantation des structures.</p>



Activity 1.1.4 : Organiser l'identification des maîtres-parents avec un accent sur les maîtres parents déplacés et en priorisant les femmes.

Avec l'appui des partenaires de mise en œuvre et sur la supervision des autorités éducatives locales qui auront défini le profil de maître parent à recruter, les comités locaux d'éducation faciliteront l'identification et le recrutement de maîtres parents issus de la communauté des déplacés en mettant l'accent sur les femmes déplacées qui ont le profil pour être maîtresses parents.

Au cas où les candidats à ce poste parmi les déplacés n'ont pas le profil requis et dans le souci de garantir un tant soit peu la qualité des apprentissages, il sera fait appel à des personnes de la communauté hôte qui ont le profil. S'il s'agit d'une insuffisance de compétences au niveau les femmes potentiellement aptes pour l'encadrement, il sera organisé des séances de formation spéciale pour les mettre à niveau et assurer par la participation féminine aux activités du projet.

Activity 1.1.5 : Organiser l'identification et l'inscription des enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires.

Après la mobilisation communautaire, les comités locaux d'éducation avec l'appui des autorités éducatives locales et des staffs des ONGs de mise en œuvre procéderont au recrutement des enfants en tenant compte de leur âge et de leur niveau. Les inscriptions se feront gratuitement sur la base des trois opportunités d'éducation disponibles.

Activity 1.1.6 : Créer 160 ETAPES dans les sites de déplacés et les enclaves de la Ouaka (sites de Bambari et localités environnantes : 43/ Bakala : 8/ Grimari : 8), Nana Gribizi (sites de Kaga Bandoro et localités environnantes : 36), Haute Kotto (Bria/ 65)

Après l'identification des lieux d'implantation des structures, les ETAPES seront construits sur la base d'un plan déjà défini par les ingénieurs de l'UNICEF et disponible. Toutefois, au regard des contraintes de terrain, il pourrait être accordé aux partenaires de mise en œuvre l'utilisation de matériaux locaux pour la construction des hangars des ETAPES avec une couverture en bâches.

Activity 1.1.7 : Organiser des activités d'éveil pour 2400 enfants de 3-5 ans.

Sur la base de leur âge et des besoins éducatifs identifiés, un encadrement spécial sera donné aux enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) avec des encadreurs formés et du matériel adéquat. Ces enfants suivront un programme les préparant à l'entrée à l'école. Les cours se feront de préférence dans la matinée.

Il est planifié 50 enfants par salle encadrés par 2 maîtres parents de préférence des femmes.

Activity 1.1.8 : Organiser des activités éducatives 9000 enfants de 6-13 ans

Des cours seront animés par des maîtres parents sur la base du nouveau programme des enseignements en situations d'urgence en raison de 4h par jour sur 5 jours de la semaine au profit de 9000 enfants de 6-13 ans y compris les enfants séparés, les enfants non accompagnés et les ex EAFGA entrant dans cette tranche d'âge. Il est planifié un ratio de 75 élèves par maître parent et par ETAPE pour faciliter l'encadrement des enfants dans l'esprit d'améliorer la qualité des apprentissages.

Les cours se feront de préférence dans la matinée pour toutes les classes du Fondamental 1.

Activity 1.1.9 : Organiser des cours d'Alphabétisation pour 600 enfants sur- âgés (14-17ans) y compris les EAFGA.

Les cours se feront dans les salles précédemment occupés par les enfants du préscolaire. Selon les sites, les horaires seront fonction de la disponibilité de temps identifiée par les apprenants. Les cours pourront bien se dérouler dans la matinée comme dans l'après-midi selon la disponibilité préalablement définie avec les apprenants. Il a été planifié un ratio de 50 apprenants pour un animateur.

Activity 1.2.1 : Aménager 16 Espaces Amis d'Enfants (EAE)

Les EAE sont aménagés dans la cour des ETAPes à raison d'un EAE par site. Il comprendra un espace pour les jeux extérieurs de groupes comme le football, le handball, le volleyball. L'espace devra être assez grand pour permettre des jeux simultanés comme les sauts à la corde des filles ou la marelle. Si nécessaire, des ETAPes (salle) pourraient aussi être utilisés pour des séances de causeries, de musique et d'art ou tout autre jeu intéressant « sain » les enfants.

Activity 1.2.10 : Assurer le référencement de 100% des enfants et jeunes identifiés à besoins spéciaux aux services et/ou programmes compétents disponibles.

Les partenaires de mise en œuvre et l'UNICEF s'assureront de la maîtrise du mécanisme de référencement par les maitres parents, les animateurs des EAE et par les comités locaux d'éducation. TOUS les enfants qui seraient identifiés à besoin spéciaux (cas de maladie à l'école, ENA, AS, EV GBV,...) doivent être référés aux services et structures compétentes). La contribution des RECOPE existant dans les zones d'intervention est nécessaire pour un suivi et une prise en charge adéquate des enfants.

Activity 1.2.2 : Identifier les animateurs des EAE

2 personnes seront identifiées par EAE (par site) pour animer les activités. Ce processus mené par le comité local d'éducation sous la supervision des staffs des ONGs de mise en œuvre, des leaders communautaires et des gestionnaires des sites. Il sera respecté la parité homme/ femme.

Activity 1.2.3 : Former les animateurs des EAE

Les animateurs seront formés pendant 2 jours par des experts des EAE, les spécialistes de protection de l'UNICEF des bureaux de zone couvrant les localités de mise en œuvre du projet. Cette formation portera sur les techniques d'animation de ces espaces, la protection de l'enfance, l'identification des enfants à besoins spéciaux selon leur vulnérabilité, les outils de collecte de données et le mécanisme de communication/ partage des informations ainsi que le système de référencement disponible dans la localité.

Activity 1.2.4 : Acheter et distribuer des kits récréatifs

Les kits récréatifs seront mis à la disposition du projet par l'UNICEF. Ils seront distribués dans les EAE à raison d'un kit récréatif pour 100 enfants à partir de 6 ans soit au total 96 kits récréatifs pour les 9600 enfants de F1 (9000) et

									<p>d'Alphabétisation (600).</p> <p>Activity 1.2.5 : Organiser la gestion des EAE</p> <p>Les EAE seront gérés par les comités locaux d'éducation. Ils seront responsables des kits récréatifs et autres matériels des EAE. Ils feront le suivi de la présence effective des animateurs dans les EAE pendant le temps qu'il leur ait imparti. Ils contribueront à la mise en œuvre du mécanisme de référencement et seront la liaison avec les parents si nécessaire.</p> <p>Activity 1.2.6 : Organiser des séances d'activités récréatives</p> <p>Les activités dans les EAE seront organisées par les animateurs formés et tiendront compte des attentes des enfants. Elles devraient profiter à tous les enfants de CI au CM et aux adolescents des cours d'alphabétisation. Elles se feront selon la programmation des animateurs les après-midis mais les jeux seront choisis par les enfants. Ce sera du sport, des sketches, l'initiation à la musique, à l'art... Elles seront l'occasion de véhiculer des messages favorisant la cohésion sociale, la sensibilité aux conflits, la paix.</p>
Ouaka -> Grimari	5	6	6	276	324	612	<p>Activity 1.1.1 : Organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation des parents sur le droit à l'éducation des enfants :</p> <p>Dans chaque site de déplacés, des activités seront organisées et viseront à mobiliser les communautés pour une inscription massive des enfants dans les ETAPes. Cela se fera à travers (i) des rencontres avec les communautés avec l'implication des leaders communautaires, les leaders religieux, les associations de femmes et de jeunes, (ii) à travers les crieurs publics et (iii) à travers les radios locales. Cette activité sera menée par les ONGs de mise en œuvre qui s'assurèrent que tous les parents des communautés cibles reçoivent l'information sur l'éducation des enfants.</p> <p>Activity 1.1.2 : Organiser des activités de vacances incluant des cours de rattrapage et activités récréatives.</p> <p>A la demande du MENESRS, des cours de rattrapage d'urgence seront organisés sur les sites avec les enfants en difficulté scolaire du fait de la crise. Ces cours seront animés par des maitres parents précédemment formés qui auront pour objectif de préparer ces enfants pour leur faciliter l'intégration dans les écoles dès que possible.</p> <p>Sur les sites, en complément à ces cours de rattrapage, seront aussi organisées des activités récréatives a savoir des tournois de sport, des sketches couplés à des activités de compétences de vie courante.</p> <p>Toutes ces activités permettront d'occuper sainement les enfants avant la rentrée scolaire proprement dite et de rendre la vie dans les sites de déplacés plus convivial pour les enfants.</p> <p>Activity 1.1.3 : Organiser la sélection des sites et des lieux où seront organisées les activités éducatives et récréatives.</p> <p>Avec l'implication des partenaires de mise en œuvre, des gestionnaires des sites, des autorités éducatives locales, des leaders des communautés déplacées et de l'UNICEF, 16 comités locaux d'éducation (un par site) de 10 membres chacun a parité de sexe seront mis en place ou réactivés et seront chargés d'identifier et/ou confirmer les sites d'intervention ainsi que les lieux pour l'implantation des structures.</p>		

Activity 1.1.4 : Organiser l'identification des maîtres-parents avec un accent sur les maîtres parents déplacés et en priorisant les femmes.

Avec l'appui des partenaires de mise en œuvre et sur la supervision des autorités éducatives locales qui auront défini le profil de maître parent à recruter, les comités locaux d'éducation faciliteront l'identification et le recrutement de maîtres parents issus de la communauté des déplacés en mettant l'accent sur les femmes déplacées qui ont le profil pour être maîtresses parents.

Au cas où les candidats à ce poste parmi les déplacés n'ont pas le profil requis et dans le souci de garantir un tant soit peu la qualité des apprentissages, il sera fait appel à des personnes de la communauté hôte qui ont le profil. S'il s'agit d'une insuffisance de compétences au niveau les femmes potentiellement aptes pour l'encadrement, il sera organisé des séances de formation spéciale pour les mettre à niveau et assurer par la participation féminine aux activités du projet.

Activity 1.1.5 : Organiser l'identification et l'inscription des enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires.

Après la mobilisation communautaire, les comités locaux d'éducation avec l'appui des autorités éducatives locales et des staffs des ONGs de mise en œuvre procéderont au recrutement des enfants en tenant compte de leur âge et de leur niveau. Les inscriptions se feront gratuitement sur la base des trois opportunités d'éducation disponibles.

Activity 1.1.6 : Créer 160 ETAPES dans les sites de déplacés et les enclaves de la Ouaka (sites de Bambari et localités environnantes : 43/ Bakala : 8/ Grimari : 8), Nana Gribizi (sites de Kaga Bando et localités environnantes : 36), Haute Kotto (Bria/ 65)

Après l'identification des lieux d'implantation des structures, les ETAPES seront construits sur la base d'un plan déjà défini par les ingénieurs de l'UNICEF et disponible. Toutefois, au regard des contraintes de terrain, il pourrait être accordé aux partenaires de mise en œuvre l'utilisation de matériaux locaux pour la construction des hangars des ETAPES avec une couverture en bâches.

Activity 1.1.7 : Organiser des activités d'éveil pour 2400 enfants de 3-5 ans.

Sur la base de leur âge et des besoins éducatifs identifiés, un encadrement spécial sera donné aux enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) avec des encadreurs formés et du matériel adéquat. Ces enfants suivront un programme les préparant à l'entrée à l'école. Les cours se feront de préférence dans la matinée.

Il est planifié 50 enfants par salle encadrés par 2 maîtres parents de préférence des femmes.

Activity 1.1.8 : Organiser des activités éducatives 9000 enfants de 6-13 ans

Des cours seront animés par des maîtres parents sur la base du nouveau programme des enseignements en situations d'urgence en raison de 4h par jour sur 5 jours de la semaine au profit de 9000 enfants de 6-13 ans y compris les enfants séparés, les enfants non accompagnés et les ex EAFGA entrant dans cette tranche d'âge. Il est planifié un ratio de 75 élèves par maître parent et par ETAPE pour faciliter l'encadrement des enfants dans l'esprit d'améliorer la qualité des apprentissages.

Les cours se feront de préférence dans la matinée pour toutes les classes du Fondamental 1.

Activity 1.1.9 : Organiser des cours d'Alphabétisation pour 600 enfants sur- âgés (14-17ans) y compris les EAFGA.

Les cours se feront dans les salles précédemment occupés par les enfants du préscolaire. Selon les sites, les horaires seront fonction de la disponibilité de temps identifiée par les apprenants. Les cours pourront bien se dérouler dans la matinée comme dans l'après-midi selon la disponibilité préalablement définie avec les apprenants. Il a été planifié un ratio de 50 apprenants pour un animateur.

Activity 1.2.1 : Aménager 16 Espaces Amis d'Enfants (EAE)

Les EAE sont aménagés dans la cour des ETAPes à raison d'un EAE par site. Il comprendra un espace pour les jeux extérieurs de groupes comme le football, le handball, le volleyball. L'espace devra être assez grand pour permettre des jeux simultanés comme les sauts à la corde des filles ou la marelle. Si nécessaire, des ETAPes (salle) pourraient aussi être utilisés pour des séances de causeries, de musique et d'art ou tout autre jeu intéressant « sain » les enfants.

Activity 1.2.10 : Assurer le référencement de 100% des enfants et jeunes identifiés à besoins spéciaux aux services et/ou programmes compétents disponibles.

Les partenaires de mise en œuvre et l'UNICEF s'assureront de la maîtrise du mécanisme de référencement par les maitres parents, les animateurs des EAE et par les comités locaux d'éducation. TOUS les enfants qui seraient identifiés à besoin spéciaux (cas de maladie à l'école, ENA, AS, EV GBV,...) doivent être référés aux services et structures compétentes). La contribution des RECOPE existant dans les zones d'intervention est nécessaire pour un suivi et une prise en charge adéquate des enfants.

Activity 1.2.2 : Identifier les animateurs des EAE

2 personnes seront identifiées par EAE (par site) pour animer les activités. Ce processus mené par le comité local d'éducation sous la supervision des staffs des ONGs de mise en œuvre, des leaders communautaires et des gestionnaires des sites. Il sera respecté la parité homme/ femme.

Activity 1.2.3 : Former les animateurs des EAE

Les animateurs seront formés pendant 2 jours par des experts des EAE, les spécialistes de protection de l'UNICEF des bureaux de zone couvrant les localités de mise en œuvre du projet. Cette formation portera sur les techniques d'animation de ces espaces, la protection de l'enfance, l'identification des enfants à besoins spéciaux selon leur vulnérabilité, les outils de collecte de données et le mécanisme de communication/ partage des informations ainsi que le système de référencement disponible dans la localité.

Activity 1.2.4 : Acheter et distribuer des kits récréatifs

Les kits récréatifs seront mis à la disposition du projet par l'UNICEF. Ils seront distribués dans les EAE à raison d'un kit récréatif pour 100 enfants à partir de 6 ans soit au total 96 kits récréatifs pour les 9600 enfants de F1 (9000) et

								<p>d'Alphabétisation (600).</p> <p>Activity 1.2.5 : Organiser la gestion des EAE</p> <p>Les EAE seront gérés par les comités locaux d'éducation. Ils seront responsables des kits récréatifs et autres matériels des EAE. Ils feront le suivi de la présence effective des animateurs dans les EAE pendant le temps qu'il leur ait imparti. Ils contribueront à la mise en œuvre du mécanisme de référencement et seront la liaison avec les parents si nécessaire.</p> <p>Activity 1.2.6 : Organiser des séances d'activités récréatives</p> <p>Les activités dans les EAE seront organisées par les animateurs formés et tiendront compte des attentes des enfants. Elles devraient profiter à tous les enfants de CI au CM et aux adolescents des cours d'alphabétisation. Elles se feront selon la programmation des animateurs les après-midis mais les jeux seront choisis par les enfants. Ce sera du sport, des sketches, l'initiation à la musique, à l'art... Elles seront l'occasion de véhiculer des messages favorisant la cohésion sociale, la sensibilité aux conflits, la paix.</p>
Haute Kotto -> Bria	40	59	36	2,243	2,633	4,971	<p>Activity 1.1.1 : Organiser une campagne de sensibilisation et de mobilisation des parents sur le droit à l'éducation des enfants :</p> <p>Dans chaque site de déplacés, des activités seront organisées et viseront à mobiliser les communautés pour une inscription massive des enfants dans les ETAPes. Cela se fera à travers (i) des rencontres avec les communautés avec l'implication des leaders communautaires, les leaders religieux, les associations de femmes et de jeunes, (ii) à travers les crieurs publics et (iii) à travers les radios locales. Cette activité sera menée par les ONGs de mise en œuvre qui s'assurèrent que tous les parents des communautés cibles reçoivent l'information sur l'éducation des enfants.</p> <p>Activity 1.1.2 : Organiser des activités de vacances incluant des cours de rattrapage et activités récréatives.</p> <p>A la demande du MENESRS, des cours de rattrapage d'urgence seront organisés sur les sites avec les enfants en difficulté scolaire du fait de la crise. Ces cours seront animés par des maitres parents précédemment formés qui auront pour objectif de préparer ces enfants pour leur faciliter l'intégration dans les écoles dès que possible. Sur les sites, en complément à ces cours de rattrapage, seront aussi organisées des activités récréatives a savoir des tournois de sport, des sketches couplés à des activités de compétences de vie courante. Toutes ces activités permettront d'occuper sainement les enfants avant la rentrée scolaire proprement dite et de rendre la vie dans les sites de déplacés plus convivial pour les enfants.</p> <p>Activity 1.1.3 : Organiser la sélection des sites et des lieux où seront organisées les activités éducatives et récréatives.</p> <p>Avec l'implication des partenaires de mise en œuvre, des gestionnaires des sites, des autorités éducatives locales, des leaders des communautés déplacées et de l'UNICEF, 16 comités locaux d'éducation (un par site) de 10 membres chacun a parité de sexe seront mis en place ou réactivés et seront chargés d'identifier et/ou confirmer les sites d'intervention ainsi que les lieux pour l'implantation des structures.</p>	

Activity 1.1.4 : Organiser l'identification des maîtres-parents avec un accent sur les maîtres parents déplacés et en priorisant les femmes.

Avec l'appui des partenaires de mise en œuvre et sur la supervision des autorités éducatives locales qui auront défini le profil de maître parent à recruter, les comités locaux d'éducation faciliteront l'identification et le recrutement de maîtres parents issus de la communauté des déplacés en mettant l'accent sur les femmes déplacées qui ont le profil pour être maîtresses parents.

Au cas où les candidats à ce poste parmi les déplacés n'ont pas le profil requis et dans le souci de garantir un tant soit peu la qualité des apprentissages, il sera fait appel à des personnes de la communauté hôte qui ont le profil. S'il s'agit d'une insuffisance de compétences au niveau les femmes potentiellement aptes pour l'encadrement, il sera organisé des séances de formation spéciale pour les mettre à niveau et assurer par la participation féminine aux activités du projet.

Activity 1.1.5 : Organiser l'identification et l'inscription des enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires.

Après la mobilisation communautaire, les comités locaux d'éducation avec l'appui des autorités éducatives locales et des staffs des ONGs de mise en œuvre procéderont au recrutement des enfants en tenant compte de leur âge et de leur niveau. Les inscriptions se feront gratuitement sur la base des trois opportunités d'éducation disponibles.

Activity 1.1.6 : Créer 160 ETAPES dans les sites de déplacés et les enclaves de la Ouaka (sites de Bambari et localités environnantes : 43/ Bakala : 8/ Grimari : 8), Nana Gribizi (sites de Kaga Bandoro et localités environnantes : 36), Haute Kotto (Bria/ 65)

Après l'identification des lieux d'implantation des structures, les ETAPES seront construits sur la base d'un plan déjà défini par les ingénieurs de l'UNICEF et disponible. Toutefois, au regard des contraintes de terrain, il pourrait être accordé aux partenaires de mise en œuvre l'utilisation de matériaux locaux pour la construction des hangars des ETAPES avec une couverture en bâches.

Activity 1.1.7 : Organiser des activités d'éveil pour 2400 enfants de 3-5 ans.

Sur la base de leur âge et des besoins éducatifs identifiés, un encadrement spécial sera donné aux enfants d'âge préscolaire (3-5 ans) avec des encadreurs formés et du matériel adéquat. Ces enfants suivront un programme les préparant à l'entrée à l'école. Les cours se feront de préférence dans la matinée.

Il est planifié 50 enfants par salle encadrés par 2 maîtres parents de préférence des femmes.

Activity 1.1.8 : Organiser des activités éducatives 9000 enfants de 6-13 ans

Des cours seront animés par des maîtres parents sur la base du nouveau programme des enseignements en situations d'urgence en raison de 4h par jour sur 5 jours de la semaine au profit de 9000 enfants de 6-13 ans y compris les enfants séparés, les enfants non accompagnés et les ex EAFGA entrant dans cette tranche d'âge. Il est planifié un ratio de 75 élèves par maître parent et par ETAPE pour faciliter l'encadrement des enfants dans l'esprit d'améliorer la qualité des apprentissages.

Les cours se feront de préférence dans la matinée pour toutes les classes du Fondamental 1.

Activity 1.1.9 : Organiser des cours d'Alphabétisation pour 600 enfants sur- âgés (14-17ans) y compris les EAFGA.

Les cours se feront dans les salles précédemment occupés par les enfants du préscolaire. Selon les sites, les horaires seront fonction de la disponibilité de temps identifiée par les apprenants. Les cours pourront bien se dérouler dans la matinée comme dans l'après-midi selon la disponibilité préalablement définie avec les apprenants. Il a été planifié un ratio de 50 apprenants pour un animateur.

Activity 1.2.1 : Aménager 16 Espaces Amis d'Enfants (EAE)

Les EAE sont aménagés dans la cour des ETAPes à raison d'un EAE par site. Il comprendra un espace pour les jeux extérieurs de groupes comme le football, le handball, le volleyball. L'espace devra être assez grand pour permettre des jeux simultanés comme les sauts à la corde des filles ou la marelle. Si nécessaire, des ETAPes (salle) pourraient aussi être utilisés pour des séances de causeries, de musique et d'art ou tout autre jeu intéressant « sain » les enfants.

Activity 1.2.10 : Assurer le référencement de 100% des enfants et jeunes identifiés à besoins spéciaux aux services et/ou programmes compétents disponibles.

Les partenaires de mise en œuvre et l'UNICEF s'assureront de la maîtrise du mécanisme de référencement par les maitres parents, les animateurs des EAE et par les comités locaux d'éducation. TOUS les enfants qui seraient identifiés à besoin spéciaux (cas de maladie à l'école, ENA, AS, EV GBV,...) doivent être référés aux services et structures compétentes). La contribution des RECOPE existant dans les zones d'intervention est nécessaire pour un suivi et une prise en charge adéquate des enfants.

Activity 1.2.2 : Identifier les animateurs des EAE

2 personnes seront identifiées par EAE (par site) pour animer les activités. Ce processus mené par le comité local d'éducation sous la supervision des staffs des ONGs de mise en œuvre, des leaders communautaires et des gestionnaires des sites. Il sera respecté la parité homme/ femme.

Activity 1.2.3 : Former les animateurs des EAE

Les animateurs seront formés pendant 2 jours par des experts des EAE, les spécialistes de protection de l'UNICEF des bureaux de zone couvrant les localités de mise en œuvre du projet. Cette formation portera sur les techniques d'animation de ces espaces, la protection de l'enfance, l'identification des enfants à besoins spéciaux selon leur vulnérabilité, les outils de collecte de données et le mécanisme de communication/ partage des informations ainsi que le système de référencement disponible dans la localité.

Activity 1.2.4 : Acheter et distribuer des kits récréatifs

Les kits récréatifs seront mis à la disposition du projet par l'UNICEF. Ils seront distribués dans les EAE à raison d'un kit récréatif pour 100 enfants à partir de 6 ans soit au total 96 kits récréatifs pour les 9600 enfants de F1 (9000) et



